

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU LITTORAL

DEPARTEMENT DU MOUNGO

COMMUNE DE BARE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

LITTORAL REGION

MOUNGO DIVISION

BARE COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

MECANISME DE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BARE



Appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP)
en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisé par : Programme d'Appui aux Actions Rurales de Développement Industriel et Commercial
(PAARDIC)



Mai 2018

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
LISTE DES FIGURES ET CARTES	6
PREFACE	7
RESUME EXECUTIF	9
ABSTRACT	12
INTRODUCTION	15
CHAPITRE I :Cadre législatif et réglementaire en matière de décentralisation et de développement local au Cameroun	18
I-3 BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	24
I.3.1. LOCALISATION DE LA COMMUNE	24
I.3.2. MILIEU BIOPHYSIQUE	26
I.3.3. MILIEU HUMAIN	31
CHAPITRE II:Synthèse méthodologique de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de BARE BAKEM	34
II.1 CONTEXTE DE L'ETUDE.....	35
a. Définition du CCAP	35
b. But du CCAP	35
c. Axes du CCAP	35
d. Caractéristiques du CCAP	35
e. Facteurs de succès du CCAP	36
f. Modalité de mise en œuvre du CCAP retenue dans le cadre du PNDP	36
II.2 OBJECTIF ET METHODOLOGIE DU CCAP	36
II.2.1 Objectifs	36
a. Objectif global.....	36
b. Objectifs spécifiques	36
II.2.2 METHODOLOGIE DU CCAP	37
II.3 METHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON ET DE COLLECTE DE DONNÉES.....	38
II.3.1 TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON.....	38
II.3.1.1 CHAMP DE L'ENQUETE ET POPULATION CIBLE	38
II.3.1.2 TAILLE DE L'ÉCHANTILLON DES MENAGES, NOMBRE DE ZD ET NOMBRE DE MENAGES PAR ZD	38
II.3.1.3 TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON DES ZD ET DES MENAGES	39
II.3.2 CARTOGRAPHIE.....	40
II.3.3 SENSIBILISATION DES MENAGES	40
II.3.4 COLLECTE DES DONNEES	41
a. Outils de collecte.....	41
b. Collecte de données.....	41
a. Exploitation et analyse des données	42
b. Présentation des résultats et négociation de l'amélioration des services	42
II.4. MÉTHODOLOGIE DE MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION	42
CHAPITRE III:PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES	43
III.1 PRÉSENTATION DE LA POPULATION ENQUÊTÉE	44
III.2 Secteur de l'eau potable.....	45
III.2.1 Disponibilité et utilisation des services de l'eau potable.....	45
III.2.2 Coût et qualité des services de l'eau potable.....	46
III.2.3 Maintenance des équipements hydrauliques	47
III.2.4 Besoins en matière d'approvisionnement en eau potable.....	48
III.2.5 Attentes et satisfactions des ménages en matière d'approvisionnement en eau	48
III.3 Secteur de la santé	49
III.3.1 Disponibilité et utilisation des services de santé.....	50
III.3.2 Niveau de qualification des responsables des services de santé utilisés.....	51
III.3.3 Caractéristiques des formations sanitaires utilisées	52
III.3.4 Coût des consultations dans les formations sanitaires utilisées.....	52
III.4 Secteur de l'éducation.....	55
III.4.1 Proximité avec les infrastructures de l'éducation	55
III.4.2 Caractéristiques et équipements des infrastructures de l'éducation	56
III.4.3 Coûts de l'éducation	57
III.4.4 Attentes et satisfactions des ménages en matière d'éducation	58
III.5 Services communaux	59
III.5.1 Accès aux services offerts par la commune	59
III.5.2 Participation des ménages à la vie communautaire.....	61
III.5.3 Perception globale des services communaux.....	61
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	63
CHAPITRE IV :Plan d'action pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de BARE	65
ANNEXES	72

SIGLES ET ABREVIATIONS

CAMWATER	Cameroon Water Utilities Cooperation
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC	Collège d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
CRC	Cellule Régionale de Coordination
CSI	Centre de Santé Intégré
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DDADER	Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural
DAEPIA	Délégation d'Arrondissement de l'Elevage la Pêche et les Industries Animales
DEUC	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC	Diagnostic Institutionnel Communal
DPNV	Diagnostic Participatif Niveau Village
EC-ECAM4	Enquête Complémentaire de la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
ENEO	Energy of Cameroon
FCFA	Franc de la Communauté Financière de l'Afrique
INS	Institut National de la Statistique
Km²	Kilomètre carré
MINEDUB	Ministère de l'Education de base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAARDIC	Programme d'Appui aux Actions Rurales de Développement Industriel et Commercial
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNDP-LT	Programme National de Développement Participatif-Littoral
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SOCAPALM	Société Camerounaise de Palmeraies
TP	Travaux Publics
ZD	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1: Répartition des populations par village et par type de paysage.....	28
Tableau 2 : Séquencement des activités	37
Tableau 3 : Répartition des ménages à enquêter par zone de dénombrement.....	40
Tableau 4: Caractéristiques des répondants	44
Tableau 5 : Caractéristiques des chefs de ménage	44
Tableau 6 : Disponibilité des systèmes publics d'approvisionnement en eau	45
Tableau 7 : Principale source publique d'approvisionnement en eau des ménages.....	45
Tableau 8: Conditions d'accès aux services de l'eau potable	46
Tableau 9 : Panne de la principale source publique d'eau au cours des six derniers mois	47
Tableau 10: Non satisfaction en approvisionnement des ménages en eau et ses raisons	49
Tableau 11 : Attentes des ménages par rapport à la source d'approvisionnement en eau	49
Tableau 12 : Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre	50
Tableau 13 : Caractéristiques des formations sanitaires de proximité	52
Tableau 14 : Coût des consultations dans les formations sanitaires utilisées.....	53
Tableau 15 : Attentes des ménages en matière de services de santé	54
Tableau 16: Distance et le temps mis pour se rendre à pied dans un établissement scolaire, selon le cycle d'enseignement	56
Tableau 17 : Quelques caractéristiques des établissements scolaires, selon le cycle d'enseignement..	57
Tableau 18 : Nombre moyen d'élèves par classe et assiduité des enseignants, selon le cycle d'enseignement.....	57
Tableau 19 : Responsables des réparations des salles de classe, selon le cycle d'enseignement.....	58
Tableau 20: Raisons de l'insatisfaction des ménages des services de l'éducation.....	59
Tableau 21 : Attentes des ménages pour les services de l'éducation.....	59
Tableau 22 : Informations sur les actions de la commune/Implication des ménages.....	61
Tableau 23 : Insatisfaction de certains ménages vis à vis de la commune	61
Tableau 24: Attentes des ménages	62
Tableau 25 : Synthèse des résultats	66
Tableau 26 : Plan d'action.....	67
Tableau 27: Programme de dissémination des résultats et de présentation du plan d'action.....	71

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Perception des ménages sur la qualité de l'eau potable, SCORECARD, Baré, 2017	46
Graphique 2 : Responsable de la remise en service du point d'eau, SCORECARD, Baré, 2017	47
Graphique 3: Expression des besoins en matière d'approvisionnement en eau, SCORECARD, Baré, 2017	48
Graphique 4 : Préférences des ménages en formations sanitaires et autres lieux de soins, SCORECARD, Baré, 2017	51
Graphique 5 : Responsable de la formation sanitaire utilisée par au moins un membre du ménage, SCORECARD, Baré, 2017	51
Graphique 6 : Nombre de lits trouvés dans les salles d'hospitalisation, SCORECARD, Baré, 2017 ...	52
Graphique 7 : Raisons d'insatisfaction des services de santé de la localité, SCORECARD, Baré, 2017	53
Graphique 8 : Proportion des ménages dont le village dispose d'un cycle d'enseignement, SCORECARD, Baré, 2017	55
Graphique 9 : Proportion des ménages dont les enfants fréquentent un établissement à cycle complet, SCORECARD, Baré, 2017	56
Graphique 10 : Répartition des ménages selon la perception qu'ils ont des coûts de l'éducation, SCORECARD, Baré, 2017	58
Graphique 11 : Type de prestation sollicité à la commune de Baré au cours des 12 derniers mois, SCORECARD, Baré, 2017	60

LISTE DES FIGURES ET CARTES

Figure 1 : Carte de Localisation de la Commune de Baré.....	25
Figure 2 : Carte Localisation des ressources minières et produits valorisés de la Commune de Baré-Bakem.....	29
Figure 3: Carte de Localisation des types de paysage de la Commune de Baré-Bakem.....	30

PREFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) se présente comme une action des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) apprécier l'action publique ou à amener les acteurs publics à rendre compte aux populations ; (ii) apprécier la pertinence des projets/Programmes ainsi que les moyens qui y sont affectés ; (iii) réorienter les axes de développement en fonction de nouveaux besoins identifiés ; (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire) et (v) pourrait être un outil d'aide à la décision.

Les résultats de l'enquête contenus dans le présent rapport visent à percevoir la satisfaction et la non-satisfaction d'un échantillon représentatif de 320 ménages de la commune de Baré, tirés aléatoirement du fichier EC-ECAM4 par l'Institut National de la Statistique (INS) dans les secteurs de l'eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

Les analyses des données obtenues pour les secteurs sus-cités, montrent que des efforts restent à faire pour l'amélioration des conditions de vie des ménages.

La vision que j'ai de la commune de Baré, est la mise en œuvre effective du plan d'action reposant sur les attentes des populations et les recommandations issues de l'enquête ScoreCard.



RESUME EXECUTIF

L'effectivité de la participation des populations dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions publiques de développement est plus que jamais au cœur des stratégies de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions et qualité de vie des populations dans les pays en voie de développement en général et au Cameroun en particulier.

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP), bras séculier de l'Etat dans la noble mission d'impliquer les populations dans la mise en œuvre d'actions de développement de leur territoire, s'est doté dans sa troisième phase d'un Programme qui permettra aux populations à la base de donner leur avis sur leur degré de satisfaction concernant l'accès aux services sociaux de base. C'est dans cette dynamique que le PNDP a mis en œuvre l'opération de Contrôle Citoyen de l'Action Publique dénommée ScoreCard, qui n'est que la matérialisation du principe de redevabilité des gouvernants vis-à-vis des gouvernés.

Il est l'expression de toute action formelle ou informelle de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC), visant à contrôler l'action publique ou à amener les acteurs au développement à rendre compte aux citoyens ; apprécier la pertinence des projets/Programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés ; réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés, compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire) et être un outil d'aide à la décision.

Dans le cadre de cette étude, l'opération a pour objectif de recueillir des informations sur le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec les services fournis dans certains secteurs sociaux de base (eau potable, santé, éducation et services communaux). Il s'agit de mener une enquête de perception auprès des ménages, de produire un rapport d'enquête, d'élaborer une planification stratégique pour la mise en œuvre des actions programmées et de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation desdites actions.

En effet, au cours de sa deuxième phase de mise en œuvre et ce dans le cadre de sa mission, le PNDP a expérimenté dans dix communes pilotes dont une dans chaque région du Cameroun le mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. Celui-ci s'est basé d'une part sur l'opération d'enquête auprès des ménages pour capter la perception des populations sur l'offre de services publics dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, l'éducation et le service communal et d'autre part, sur la dissémination des résultats afin d'opérer des changements significatifs relatifs à la qualité des services communaux. Tenant compte des leçons tirées de cette expérience pilote, le PNDP a jugé utile de l'étendre progressivement à toutes les communes. Aussi, il a été retenu, dans la phase III du Programme, de réaliser dans 160

communes une enquête auprès des ménages pour permettre aux populations de porter une appréciation sur l'offre des services publics. Pour s'assurer de la fiabilité des résultats de cette enquête, le PNDP s'est appuyé sur l'expertise technique de l'INS qui a planifié le sondage, selon les bases et la méthodologie scientifiques et aussi réalisé le traitement de données collectées sur le terrain.

Les résultats de cette enquête pour la Commune de Baré se résument dans la satisfaction des ménages enquêtés en termes d'accès et de qualité des services ci-dessus cités.

- Pour le secteur de l'eau: 7,7% des ménages sont satisfaits par ce qu'ils ont à leur disposition une eau de qualité et disponible.
- Pour le secteur Santé 51,4% des ménages sont satisfaits de l'offre en services sanitaires ces 12 derniers mois. 71,1% des ménages apprécient le bon accueil et la présence régulière du personnel sanitaire ;
- Pour le secteur de l'éducation, l'appréciation des ménages varie en fonction du sous-secteur. Dans le sous-secteur de l'éducation de base et pour « école maternelle », 84% des ménages sont satisfaits, 74,1% dans le primaire et de 74,7% dans le cycle secondaire.
- S'agissant des services communaux de Baré, pour l'établissement des actes de naissance, les usagers pensent que l'accueil a été bon (près de 86%) et le temps de réponse est globalement jugé satisfaisant.

Dans une perspective d'amélioration du niveau de satisfaction des services fournis, la Mairie de Baré devrait s'appesantir sur la l'identification d'une stratégie d'entretien des infrastructures existantes. S'agissant des services communaux, il semble judicieux pour la Mairie de Baré, de mettre en place des mécanismes de participation effective des populations, dans la mise en oeuvre de l'action publique.

ABSTRACT

The effectiveness of people's participation in the designing, implementation and monitoring-evaluation of public development actions is more than ever at the center of strategies to fight against poverty, improve the living conditions and life quality of populations in developing countries in general and particularly in Cameroon.

The National Community-driven Development Program (PNDP), secular arm of the State in the noble mission to involve the populations in the implementation of actions of development of their territory, was endowed in its third phase with a program that will enable local populations to give their opinion on their level of satisfaction with regards to the access to basic social services. In line with this, the PNDP has implemented the Citizen Control operation of Public Action named ScoreCard, which is the materialization of the principle of accountability of authorities on the population.

This principle is the expression of any formal or informal action by citizens or Civil Society Organizations (CSOs) aiming at controlling public action or compelling actors of development to report to citizens, assessing the relevance of the projects and the means allocated to them, redirecting the development axes according to the new needs identified, completing the public control mechanisms (administrative, jurisdictional, parliamentary) and being a tool for decision-making.

Within the framework of this study, the operation aims at collecting information on the level of the satisfaction of households related to services provided in some basic social sectors (portable water, the health, education and communal services). This will involve conducting a household-opinion survey, producing a survey report, developing a strategic plan for the implementation of programmed actions and putting in place a monitoring and evaluation system for the said actions.

Indeed, during its second phase of implementation and within the framework of its mission, the PNDP has experienced the mechanism of Citizen Control of Public Action in ten pilot councils, including one in each region of Cameroon. It was based on the one hand, on the household-survey operation to capture people's perception on the provision of drinkable water, health services, education and community services by public services, while on the other hand, the dissemination of results in order to make significant changes in the quality of community services. Taking into account the lessons learned from this pilot experience, the PNDP deemed it necessary to gradually extend it to all communities. Also, in Phase III of the Program, it was decided to carry out a household survey in 160 communities to enable the population assess the

supply of public services. To ensure the reliability of the results of this survey, the PNDP relied on the technical expertise of the INS, which planned the survey, according to scientific and methodological basis and also carried out the processing of data collected on the field.

The results of this survey for the community of Baré can be summarized in the satisfaction of the households in terms of access and quality to the services mentioned below.

- In the sector of water: 7,7% of the households are satisfied because they have very good quality water available throughout the year;
- In the sector of Health, 51,4% of the households are satisfied with the supply of health services. 71,1% of households appreciate the good reception;
- In the sector of education, nearly 74,1% of households report that their locality has a basic education cycle and over 74,7% have secondary schools;
- With regards to municipal governance in the community of Baré, some services are, by their nature, rare events for the same household. The response time is globally considered satisfactory (nearly 86%).

To better the level of satisfaction of the services provided, the Baré community should dwell on identifying a strategy for the maintenance of existing infrastructures. With regards to governance, setting up mechanisms for the effective participation of populations in the implementation of public action would be proper for the Baré community.

INTRODUCTION

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en partenariat avec les communes mène des actions qui concourent non seulement à l'amélioration des conditions et qualité de vie des populations mais aussi à l'implication de ces dernières dans la conception, la mise en œuvre ainsi que le suivi-évaluation de l'action publique.

La mise sur pied du CCAP par le PNDP et ses Partenaires Techniques et Financiers est illustrative à plus d'un titre. Primo, parce qu'elle concilie la question de la qualité du service public et celle de la participation du citoyen à la gestion des biens publics et secundo, parce qu'elle se propose de mettre en place des mécanismes capables d'apporter des réponses adaptées aux manquements aussi divers que variés, qui entravent aussi bien la qualité du service public que l'implication ou la participation du citoyen.

A l'observation, il se trouve que le service public dans son exécution, suscite des interrogations liées à sa qualité, et au respect du sacro-saint principe de redevabilité. Pour y apporter des réponses efficaces et efficientes, une kyrielle de propositions se recrutant de la gouvernance locale, de la réforme des finances publiques ou encore de la programmation budgétaire fusent. Pour ce qui est de la gouvernance locale, la nécessité de la maturation du processus de la décentralisation et sa mise en place effective se concrétise au niveau national.

Au niveau local, le renforcement des capacités des acteurs en matière de développement participatif, intégré et durable devient progressivement une réalité, de même que les mécanismes de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. S'agissant de la réforme des finances publiques et la programmation budgétaire, l'Etat met de plus en plus l'accent à l'effectif transfert des ressources tant humaines que financières au niveau communal.

Au niveau communal, la transparence sur cette question, est plus que jamais de mise à travers l'implémentation des stratégies de mobilisation et de sécurisation des recettes ainsi que la promotion d'un travail décent pour la ressource humaine.

Ainsi, l'opérationnalisation du CCAP lancé dans certaines communes et particulièrement à Baré, trouve toute sa raison d'être. Ceci dans la mesure où il se propose (i) d'apprécier la qualité de l'action du service public, notamment dans les secteurs de l'eau, la santé, l'éducation et de la gouvernance locale et (ii) de proposer des solutions aux problèmes qui freinent le bon déroulement de l'action publique dans la commune.

Le présent rapport est structuré en quatre chapitres :

- Chapitre I : Cadre législatif et réglementaire en matière de décentralisation et de développement local au Cameroun
- Chapitre II : Synthèse méthodologique de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Baré.
- Chapitre III : Principaux résultats et améliorations suggérées
- Chapitre IV : Plan d'action pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Baré.

CHAPITRE I :
**Cadre législatif et réglementaire en matière de
décentralisation et de développement local au
Cameroun**

Le cadre législatif et réglementaire de la décentralisation et du développement local au Cameroun se scrute à travers un ordonnancement des textes juridiques, partant de la Constitution jusqu'au décret en passant par les lois ainsi que de la disposition des institutions en charge du développement local. Pour présentation expressive de ce chapitre, il semble méthodologiquement contraignant, de mettre en exergue d'une part les lois et règlements de la République en la matière (I-1) et d'autre part, les mécanismes de promotion de développement local tant au niveau national que local (I-2).

I.1. LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

Il s'agit ici de présenter de façon ordonnancée les bases constitutionnelles, juridiques et réglementaires de la décentralisation au Cameroun.

I.1.1. LES BASES CONSTITUTIONNELLES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

La loi N°96/06 du 18 Janvier 1996 portant modification de la constitution de 1972 a fait de la décentralisation la pierre angulaire non seulement de l'expression de l'Etat de droit au Cameroun, mais également de la promotion du développement local. L'alinéa 2 de l'article premier du titre premier, « *De l'Etat Et de La Souveraineté* » conditionne la forme de l'Etat à l'instauration de la pratique de la décentralisation comme modèle de gouvernance. On peut y lire « la République du Cameroun est un Etat unitaire décentralisé ». Le titre X, *Des Collectivités Locales* consacre huit (08) articles (de l'article 55 à l'article 62) pour encadrer la pratique de la décentralisation. Il se manifeste là, de la part du constituant camerounais, une réelle volonté de faire des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) des acteurs à part entière de la construction et de la consolidation des idéaux de paix, de l'intégration nationale, de promotion de la démocratie et du développement local. On peut y lire en l'article 55, alinéa 2 « les Collectivités Territoriales Décentralisées sont des personnes morales de droit public. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux. Elles s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions fixées par la loi. Les conseils des collectivités territoriales décentralisées ont pour missions de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif des collectivités ». Ceci illustre à suffisance que la décentralisation camerounaise a en amont une base constitutionnelle conséquente. Qu'en est-il de la loi.

I.1.2. LES LOIS COMME FONDEMENT DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

La constitution dans son titre XII, *Des Dispositions Transitoires et Finales* annonce la mise en place progressive des institutions constitutionnellement établies. C'est dans ce sillage que le législateur camerounais, va se pencher dans l'opérationnalisation de la décentralisation. Les lois dites de la décentralisation du 22 juillet 2004, consacrent ainsi la pratique de cette forme nouvelle de gouvernance. La loi N°2004/017 d'Orientation de la Décentralisation vient fixer les règles générales applicables en matière de la décentralisation territoriale, tel que le chapitre premier du titre premier l'énonce. Dans l'ensemble on y trouve la définition d'un cadre d'action, la description des acteurs et leurs missions. La loi N°2004/018 portant sur les Communes et celle N°2004/019 portant sur les Régions ont apporté une plus-value significative dans la définition des missions des acteurs ainsi que dans les mécanismes d'actions de ces derniers.

Si les lois donnent fondamentalement une base à la décentralisation au Cameroun, la réglementation participe également à la concrétisation de la pratique de la décentralisation et par conséquent constitue un fondement non négligeable de celle-ci.

I.1.3. LES FONDEMENTS RÉGLEMENTAIRES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

On y retrouve une kyrielle de mécanismes d'actions, dont les plus fréquents se recrutent dans les décrets, les arrêtés et les ordonnances. En général, ces instruments participent de la rationalisation du fonctionnement des acteurs interpellés de près ou de loin par la décentralisation. On peut y observer : les orientations dans le transfert des compétences, dans la gestion des ressources communales et dans la gestion des relations. En somme, on assiste à un ensemble de mécanismes portés par le pouvoir exécutif, dans le souci d'harmoniser un environnement de plus en plus concurrentiel, afin de rester cohérent avec les engagements de l'Etat vis-à-vis de lui-même et des autres acteurs tant nationaux qu'internationaux.

I.2 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

A. CONCEPT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Le développement local peut être compris comme un processus de création (production), de rétention (appropriation), et de redistribution (partage équitable) des richesses sur le territoire. Le concept de développement local naît de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire (logique d'Etat) mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socioéconomiques (logiques du marché) ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales (logique de territoire).

Ce processus de développement s'articule autour de trois dimensions (l'espace, le temps et les acteurs). Il permet à la population du territoire concerné de résoudre progressivement ses problèmes et de réaliser ses ambitions dans les domaines économique, social, culturel et environnemental par la participation active, individuelle et collective de l'ensemble des citoyens.

Processus dynamique et incertain plutôt que réalité figée, le développement local est ainsi à la fois un problème de consolidation territoriale et de coordination entre les différents acteurs, qui interpelle les contextes institutionnels locaux. Par ailleurs, cette notion comporte une dimension endogène qui insiste sur la mobilisation et la valorisation productive des ressources, des énergies, des forces sur un espace (ou un « territoire ») sans que ce dernier ne désigne *a priori* une aire donnée, aux délimitations physiques précises, fixes et aisément repérables. Il est essentiel de souligner que ce qui peut être « local » ici est régional, voire national ailleurs.

B. LIENS ENTRE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DÉCENTRALISATION

Selon l'art. 2, al. 2, de la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local.

Ainsi, en transférant les compétences et les ressources, la décentralisation peut promouvoir la démocratie locale et la bonne gouvernance et contribuer de manière durable au bien-être des populations locales.

Cependant, de nombreux facteurs liés au partage du pouvoir peuvent empêcher l'implémentation efficace du développement local. Au nombre de ces facteurs, nous pouvons citer:

- Une coopération difficile entre l'État et les collectivités locales qui peut freiner toute dynamique d'actions communes. On peut citer, à cet effet, la lourdeur du cadre unitaire et la fragmentation territoriale qui ont tendance à induire des interventions moins complémentaires, des chevauchements de compétences et la dispersion des initiatives, ainsi qu'un cloisonnement des institutions et des budgets ;
- Une médiation difficile du gouvernement local qui ne cherche pas à coordonner les actions des différents acteurs locaux au risque de créer la communalisation, c'est-à-dire le fait de considérer la commune comme étant le but de la décentralisation et du développement local. Le rôle du gouvernement local devrait s'apparenter à celui d'un stimulateur et facilitateur du développement, qui créerait un espace de concertation où les différents acteurs locaux se retrouveraient et discuteraient de la promotion du territoire.

Une première solution est le contrat-plan qui est un cadre de collaboration contraignant entre l'Etat et la Commune pour la poursuite des objectifs de développement. Défini par la loi N°2011/008 du 06 mai 2011 sur l'aménagement et le développement du territoire, le contrat-plan est un document négocié entre l'Etat d'une part, une collectivité décentralisée, un groupe de communes ou un syndicat de communes d'autre part, éventuellement assorti de contrat particulier, définissant de manière détaillée le partage solidaire des responsabilités en vue de l'exécution harmonieuse de programmes pluriannuels de développement ou des actions d'aménagement du territoire dans une ou plusieurs communes ou une région pendant une période déterminée, et dans lequel contrat-plan chaque partenaire s'engage sur la nature, le contenu et le financement partiel des différentes actions programmées.

D'autres solutions peuvent être envisagées parmi lesquelles, la création des sociétés d'économie mixte locales (exemple : champs communautaires, cases communautaires, etc.) qui associeraient les collectivités locales au secteur privé ainsi que la multiplication des fora permettant la concertation et la naissance de l'ingénierie territoriale.

C. NOTION DE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le développement territorial part de l'idée selon laquelle chaque territoire, chaque région a des potentialités qu'il/qu'elle peut valoriser grâce au projet de développement local, conçu et mis en œuvre avec et pour les populations.

Un projet de développement local ou processus de développement territorial vise le changement de la situation d'un territoire et de ses habitants par la valorisation des qualités (ressources, atouts, valeurs), la minimisant des handicaps et le contournement des contraintes.

Il est initié et mis en œuvre de manière participative avec les habitants et les institutions. Il tente de répondre à leurs aspirations, et de valoriser leurs richesses collectives.

Quatre conditions doivent être vérifiées pour parler de projet de développement local :

- Un projet de développement local doit être déployé sur un territoire qui fonctionne comme tel ;
- Sa conception doit reposer sur un consensus formulé à travers un ensemble d'avantages, d'opportunités ou d'objectifs ;
- Sa mise en œuvre doit associer les populations locales ;
- Il est conduit par des institutions ou des dispositifs qui sont à la dimension du territoire où il s'applique.

D. DÉMARCHE DE LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE)

La démarche de projet de développement du territoire est une démarche participative, porteuse d'une certaine vision de la citoyenneté.

Elle compte cinq étapes en interaction permanente pendant le déroulement du projet :

➤ Diagnostic ou état des lieux ;

Il consiste en une étude pluridisciplinaire et exhaustive des forces et des faiblesses du territoire afin de « lire et de comprendre le territoire » et de choisir ce qu'il faut faire pour répondre aux enjeux essentiels de celui-ci.

➤ Elaboration;

Le diagnostic permet d'identifier certaines orientations et d'élaborer les actions à mener. Orientations et actions sont priorisées pour répondre aux enjeux du territoire. Le plan d'actions qui en découle ne peut cependant être considéré comme acquis qu'après l'obtention des financements ;

➤ Contractualisation;

Il s'agit ici d'une phase de signature de conventions avec des partenaires financiers et autres partenaires oeuvrant dans le domaine du développement. C'est également la phase de contractualisation avec les divers partenaires en charge de l'exécution ;

➤ Conduite;

Il est possible au cours de l'exécution du projet, d'identifier de nouvelles initiatives non initialement prévues, et susceptibles d'enrichir le projet.

Pour suivre le déroulement du projet, il faut définir collectivement des indicateurs de suivi qui aident au pilotage des actions du projet. Il est clair que pour accorder des chances de réussite au projet, des études de rentabilité sont nécessaires ;

➤ Evaluation.

Il s'agit ici d'effectuer un arrêt afin de porter un jugement sur la façon dont le projet est réalisé. Des critères, définis collectivement, permettent de contribuer à cette appréciation du point de vue de l'impact, de la pertinence, de l'efficacité, de la cohérence interne ou externe, de l'efficience et de la qualité. Pour suivre le déroulement du projet, il faut définir collectivement des indicateurs de suivi qui aident au pilotage des actions du projet. Il est clair que pour accorder des chances de réussite au projet, des études de rentabilité sont nécessaires.

L'évaluation est réalisée en interne par les acteurs du territoire, avec éventuellement un appui externe (regard extérieur).

I-3 BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE

I.3.1. LOCALISATION DE LA COMMUNE

La Commune de Baré-Bakem est située dans le Département du Moungo, Région du Littoral du Cameroun. Elle a été créée en 1993 par Décret N° 93/221 du 25/11/93 mais n'est fonctionnelle que depuis 1996. Sa superficie est de 200 km² répartie dans 02 cantons (Bareko et Bakem) avec 21 villages ; le centre urbain comprend 10 quartiers (A, B, C, D, E, F, A bis, B bis, E bis, F bis) auxquels s'ajoutent les quatre quartiers de la zone de Mélong II quartiers (1, 2, 3, 4) qui a toutes les caractéristiques d'un espace urbain. La population de la Commune de Baré est estimée à 16 485 habitants¹ soit environ 82,42 habitants par Km².

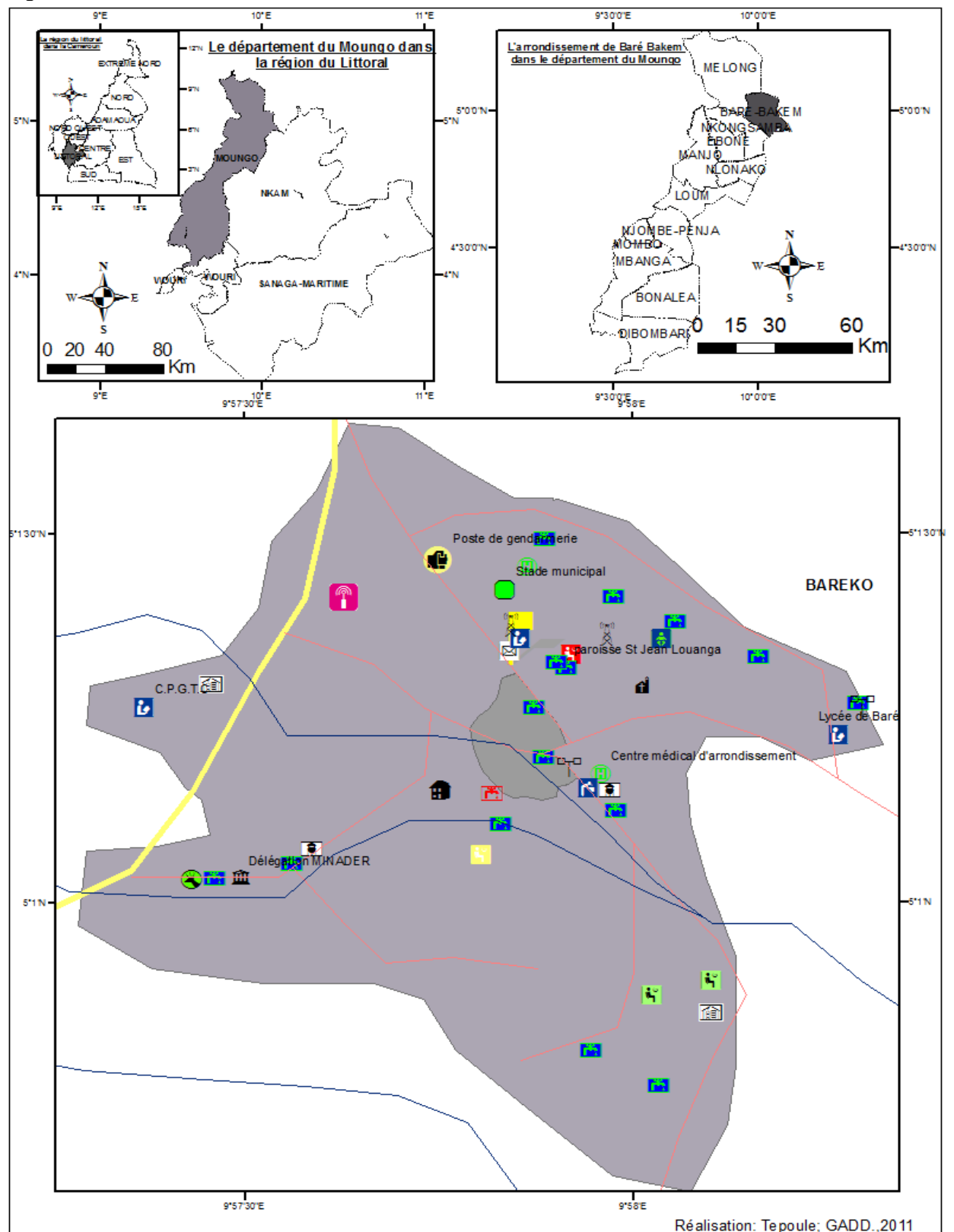
La Commune de Baré est limitée :

- Au Nord par Mélong;
- Au Sud par Nkongsamba II^{ème} ;
- A l'Est par le fleuve Nkam ;
- A l'Ouest par Nkongsamba II^{ème} et Nkongsamba I^{er}.

La ville de Baré est située à environ 120. Km de Douala (Capitale régionale) et environ 10 Km de Nkongsamba (Chef-lieu du Département du Moungo).

¹ Selon le dernier recensement général de la population et habitat du Cameroun

Figure 1 : Carte de Localisation de la Commune de Baré



(PCD Baré 2012)

I.3.2. MILIEU BIOPHYSIQUE

CLIMAT

Le climat sur toute l'étendue du territoire de la commune de Baré-Bakem est partout le même. C'est un climat de type équatorial avec 02 saisons bien tranchées à savoir : une saison des pluies allant de Mars à Octobre et une saison sèche allant de Novembre à Février.

SOLS

Le sol de la Commune est volcanique de couleur noire par endroit et est exploité par une agriculture péri-urbaine à 40%. Les citoyens pratiquent à près de 90% une intense activité agricole dominée par les productions vivrière et maraîchère.

RELIEF

Le relief de la commune de Baré-Bakem est de manière générale accidenté, constitué de collines, de plateaux, de bas-fonds et de vallées. Toutes ces zones sont propices à la pratique de l'agriculture et de l'élevage.

HYDROGRAPHIE

La Commune de Baré-Bakem est arrosée en partie par le fleuve Nkam et par 6 cours d'eau respectivement dénommés : « NJOH », « MOON », « POH », « MBIMBA », « MACOMBE » et « MOMBE ». Il faut signaler la présence de nombreuses chutes sur certains de ces cours d'eau dont une seule est aménagée, celle dénommée chute d'Ekom-Nkam. La ressource en eau des cours d'eau sert à plusieurs usages notamment : l'eau de boisson, la lessive, le lavage des voitures et des motos et d'autres travaux de ménage.

FLORE ET FAUNE

La végétation naturelle de la Commune de Baré-Bakem est faite de forêt primaire, de forêt secondaire, des savanes herbacées et arbustives. En raison de la pratique d'une agriculture intensive, on observe également des plantes cultivées notamment: les caféiers robusta, les palmiers à huile, et des fruitiers divers.

Grâce à la présence d'une végétation diversifiée, la faune de la Commune de Baré-Bakem est suffisamment fournie en gibier varié dont les gorilles, les chimpanzés,

singes, buffles, porc-épic, biches, serpents etc....Par ailleurs, grâce à ses cours d'eau on y rencontre aussi de nombreuses variétés de poissons d'eau douce.

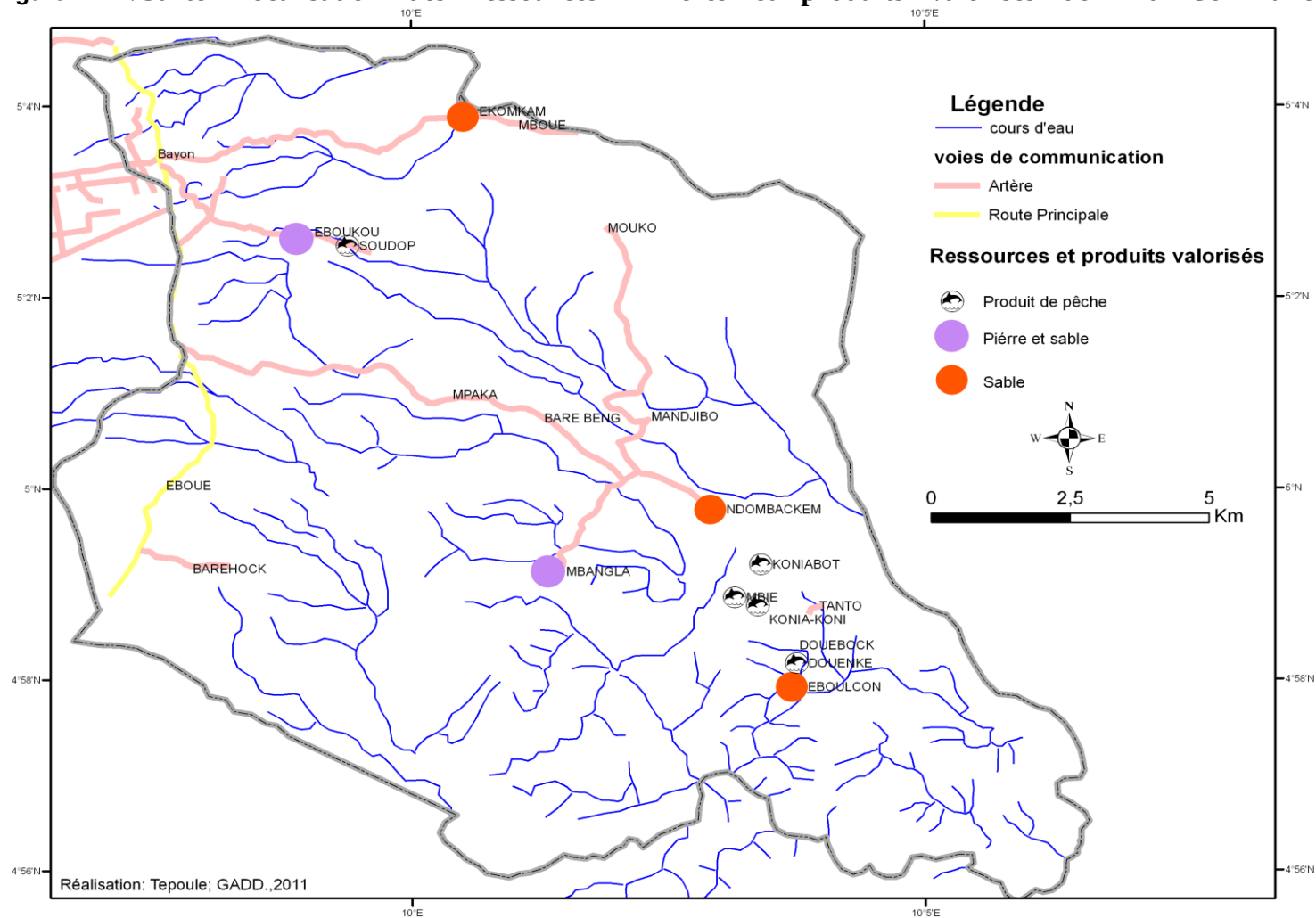
Le tableau ci-dessous présente quelques caractéristiques des différents types de paysage.

Tableau 1: Répartition des populations par village et par type de paysage

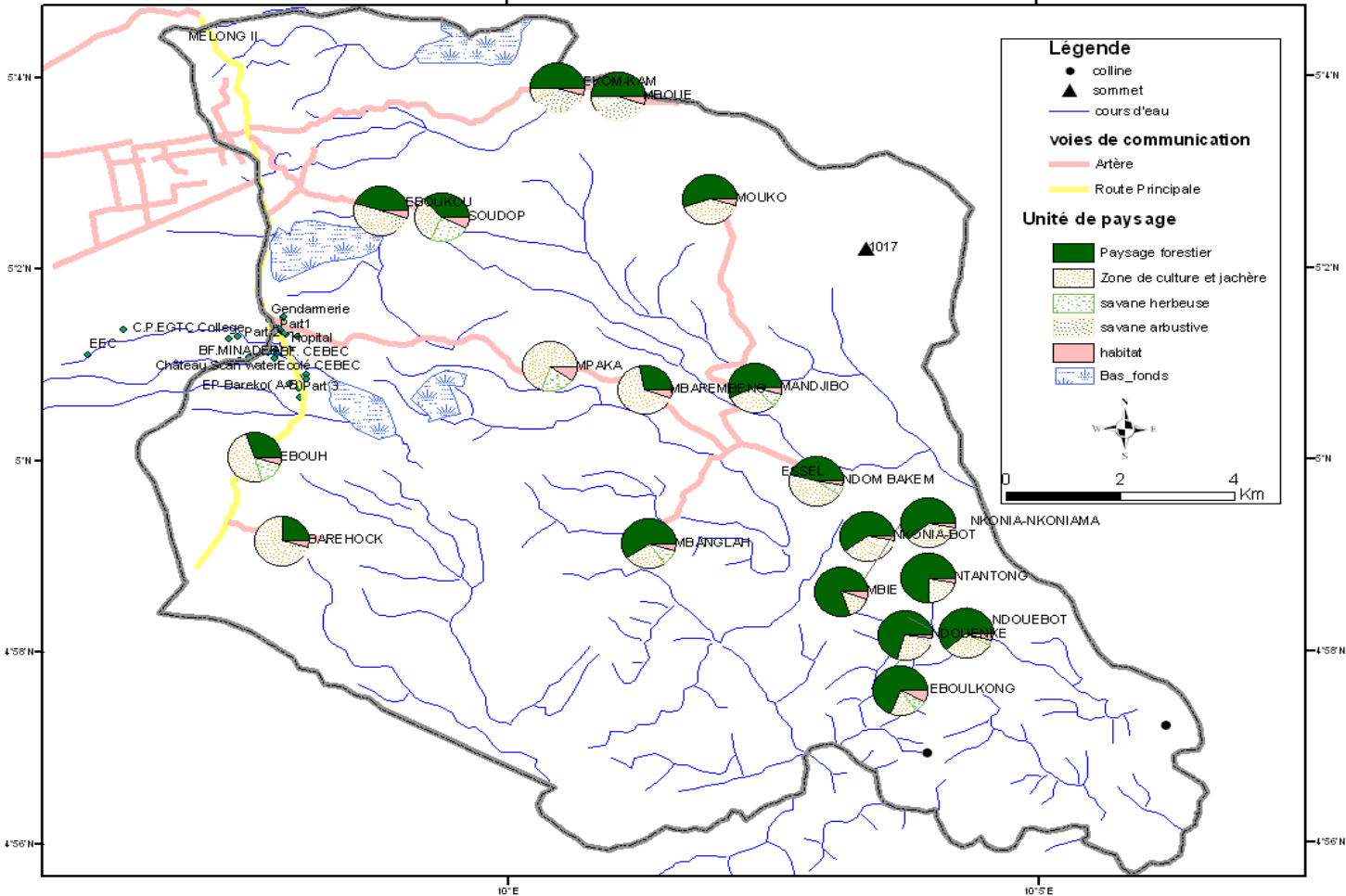
N°	Village	Population	Types de végétation				
			Forêt primaire (%)	Forêt secondaire (%)	Plantes cultivées et herbacées (%)	Savane herbeuse (%)	Savane arbustive (%)
1	Bayon	253	00	00	70	30	00
2	Ekou-Nkam	394	30	20	10	10	30
3	Mandjibo	200	45	20	35	10	5
4	Mbanglah	104	30	30	25	10	5
5	Eboul	1589	10	20	50	10	10
6	Ndouebot	57	50	12	30	3	5
7	Nkonianké	307	50	12	30	3	5
8	Eboulkong	81	50	30	10	5	5
9	Mboué	69	30	20	10	00	40
10	Mpaka	192	00	00	70	15	15
11	Eboulkou	67	20	25	40	00	15
12	Mouko	287	40	15	35	4	6
13	NKonia-Nkoniamama	153	50	12	30	3	5
14	Mbie	73	65	15	15	2	3
15	Nkoniam-Bot	188	45	15	33	3	4
16	Ndom Bakem	215	40	6	45	3	6
17	Barehock	1848	15	10	65	4	6
18	Soudop	77	25	10	30	00	35
19	Mbarembeng	542	15	17	60	3	5
20	Ndouenké	95	58	12	24	2	4
21	Ntantong	30	60	15	22	1	2
22	Baré	7512	00	00	10	05	00
23	Baré II	3000	05	00	20	15	10
TOTAL		17331					

Source: PCD Bare 2012

Figure 2 : Carte Localisation des ressources minières et produits valorisés de la Commune de Baré-Bakem



paysage de la Commune de Baré-Bakem



I.3.3. MILIEU HUMAIN

QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES DE LA COMMUNE

La commune de BARE est née de la scission de celle de Mélong en 1993. La localité de Baré tire son essor de la période de la domination du Cameroun par les Allemands. Pendant la construction du chemin de fer Douala-Nkongsamba que les Allemands voulaient poursuivre jusqu'à Dschang, les colons avaient créé une de leur base à Baré, base à partir de laquelle ils prospectaient les régions du Moungo et de la Menoua. Cette construction du chemin de fer a entraîné le recrutement de nombreuses populations dans la région de l'Ouest, qui finalement se sont installées dans le Moungo, et notamment dans les localités constituant les cantons Bareko et Bakem à la faveur de l'hospitalité des chefs de cantons en place. Cette immigration explique le caractère cosmopolite actuel de la population de la ville de Baré et de la Commune du même nom en général. Ledit caractère a une incidence indéniable sur le développement socio économique et culturel de la collectivité territoriale décentralisée qu'est Baré, et naturellement sur la situation actuelle de l'institution communale.

Chaque communauté du territoire de la Commune a une histoire spécifique.

POPULATIONS

Selon le recensement général de la population du Cameroun de 2005, la population de la Commune de Baré- est estimée à 16 485 âmes dont 7 931 hommes et 8 554 femmes. En milieu rural comme en zone rurale, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes. Cette dominance de la population féminine est en corrélation directe avec la situation générale du Cameroun, et donc toutes les stratégies de développement de la Commune de Baré devraient tenir absolument compte de l'aspect genre.

On note au sein de la population de la Commune la présence des couches vulnérables essentiellement constituées de handicapés, des personnes âgées et des populations dites « marginales » principalement les Mbororos.

ETHNIES

Les principales ethnies présentes sur le territoire de la Commune de Baré sont constituées des Mbos, des Bakem et des Bamiléké. Etant donné le caractère cosmopolite de la localité, on recense également des représentants d'autres ethnies originaires de la plupart des autres Régions du pays.

RELIGION

La Commune de Baré est multiconfessionnelle; en effet, certaines populations sont attachées aux rites traditionnels qui côtoient allègrement les religions séculaires que sont le catholicisme,

le protestantisme et l'islam. Toutefois, on y dénombre plusieurs dénominations religieuses dont plusieurs se recrutent parmi les églises réformées et les églises nouvelles ou réveillées.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Agriculture

L'économie de la commune de BARE est essentiellement agricole. L'agriculture périurbaine est une réalité dans Baré, surtout faite des cultures maraichères. L'encadrement des producteurs est assuré aussi bien par les ONG que par les services du MINADER représentés dans la ville de Baré par la Délégation d'Arrondissement dudit Ministère et dans les zones rurales par les Postes Agricoles dont on dénombre quatre (04).

Élevage et pêche

L'élevage de la volaille, du porc et des petits ruminants est pratiqué par les populations de Baré à petite échelle et de manière traditionnelle et semi-moderne. Les Bororos cependant, conduisent l'élevage du gros bétail dans les zones de pâturage menacées de désertification et soumises à de nombreux conflits agropastoraux.

La pêche quant à elle est pratiquée dans les cours d'eau qui arrosent la Commune et de manière plus intense dans le Nkam.

Chasse

A côté de l'agriculture et de la pêche, les activités de chasse sont pratiquées par les populations de la Commune dans les forêts primaires et secondaires qui y sont présentes. Cette activité pratiquée sans réglementation se heurte souvent aux répressions des Agents de la faune ; toutefois, de nombreux types de gibier sont souvent capturés en l'occurrence : les gorilles, les chimpanzés, singes, buffles, porc –épics, biches, serpents etc.

Exploitation forestière

Le territoire communal de Baré a une forêt qui s'allonge jusqu'à la commune voisine de Nkondjock dans le département du Nkam. Jadis cette forêt nantie de nombreuses essences était exploitée par les forestiers. Aujourd'hui, les essences recherchées sont devenues rares et c'est ainsi que cette forêt est soumise aux abattages anarchiques, hors contrôle du poste forestier qui manque des moyens logistiques et humains de surveillance.

Artisanat

L'activité artisanale est plus ou moins développée à Baré, notamment dans les centres urbains de Baré et de Baré II. Ces activités sont diversifiées malgré tout. On dénombre ainsi les mécaniciens, les soudeurs métalliques, les couturiers, les vanniers, les savetiers, etc. Il est tout de même certain que les artisans de Baré ne sont pas organisés.

Commerce

Le commerce est pratiqué par toutes les couches sociales et concerne les vivres tant frais que cuits, les produits de pêche et de chasse et les articles manufacturés. Les activités commerciales sont plus intenses les jours de marché de Baré et Baré II et qui ont lieu respectivement tous les Jeudis et Mardis.

Avec l'émergence du commerce flottant, l'espace urbain est marchand de même que certains points situés aux de la route nationale qui traverse la Commune. Il existe cependant deux grands pôles dénommés Marché de Baré et carrefour Yimo.

Industrie

En matière d'industrie, la Commune de Baré demeure pauvre. On y rencontre cependant, des usines à café et des pressoirs à huile encore artisanaux.

Services

Les services présents dans la Commune sont de tous ordres notamment les Services Déconcentrés de l'Etat, les services privés et les services du domaine de l'informel. Il faut noter que l'ensemble de ces services sont faiblement représentés bien que la Commune soit logée dans le Chef-lieu de l'Arrondissement de Baré.

CHAPITRE II:

**Synthèse méthodologique de l'enquête sur le
Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la
commune de BARE BAKEM**

II.1 CONTEXTE DE L'ETUDE

a. Définition du CCAP

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard) se définit comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; (ii) apprécier la pertinence des projets/programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés; (iii) réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés et (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

b. But du CCAP

Le CCAP a pour but de:

- **Promouvoir la gouvernance** dans un contexte de crise de légitimité de l'Etat et de nombreuses insuffisances des mécanismes conventionnels ;
- **Accroître l'efficacité de l'action publique** à travers une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques ;
- **Renforcer les moyens d'action** en faisant entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

c. Axes du CCAP

- Le budget participatif;
- L'analyse politique du budget;
- Les audits sociaux;
- Le suivi de la dépense;
- L'évaluation des services fournis;
- Les exposés médiatiques.

Bien que le CCAP puisse s'effectuer sur plusieurs axes, l'axe retenu ici est l'évaluation des services fournis.

d. Caractéristiques du CCAP

Il peut être exercé :

- Par une multiplicité d'intervenants : les citoyens, les collectivités, les médias, les OSC ;
- A divers niveaux : micro social et macro social.

Il peut porter sur une multitude des questions :

- Politiques gouvernementales, dépenses publiques, prestations services.

Il peut reposer sur diverses stratégies :

- Recherche, suivi, planification participative, dépenses et promotion des droits, éducation du public.

e. Facteurs de succès du CCAP

- Le contexte politique et culturel ;
- L'accès à l'information et le rôle des medias ;
- La capacité de la société et la synergie Etat/société civile : le principe de la transparence est déterminant dans la mise en œuvre de CCAP, il se traduit pour l'Etat par un partage de l'information

f. Modalité de mise en œuvre du CCAP retenue dans le cadre du PNDP

- Bien qu'il existe plusieurs modalités de mise en œuvre du CCAP, le PNDP a choisi d'avoir recours au << **Citizen Reporting Card >> (CRC) mieux connu sous le nom de Scorecard et qui pourrait être traduit littéralement comme le << **Rapport d'évaluation citoyen >>****
- Le CRC peut être définie comme une évaluation du degré de satisfaction que les populations éprouvent envers les services publics.

II.2 OBJECTIF ET METHODOLOGIE DU CCAP

II.2.1 Objectifs

a. Objectif global

Il vise à recueillir les informations sur la satisfaction des ménages par rapport aux secteurs (i) de l'Eau potable ; (ii) de l'Education ; (iii) de la Santé (iv) du Service Communal et formuler des recommandations en vue de susciter des changements dans l'action publique au niveau local.

b. Objectifs spécifiques

- Mener une enquête d'opinion auprès des ménages ;
- Produire un rapport d'enquête ;
- Elaborer une planification stratégique pour la mise en œuvre des actions programmées ;

- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des actions programmées.

II.2.2 METHODOLOGIE DU CCAP

L'opération en cours dans la Région du Littoral vise à :

- Collecter les données et diffuser les résultats dans la zone 09 (communes de Bare, Bonalea, Dibombari, Ebone, Loum, Melong et Penja) en collaboration avec l'ONG PAARDIC Organisations de la Société Civile (OSC) retenue pour exécuter l'opération ;
- Renforcer les capacités de 07 communes retenues pour qu'elles puissent capitaliser les leçons apprises et conduire elles-mêmes les changements qui seront suggérés à l'issue de l'opération ;
- S'appuyer sur les cadres institutionnels existants afin de rendre exécutoires les différentes recommandations issues du CCAP.

Tableau 2 : Séquencement des activités

N°	Etapes	Activites/Comprtences Requise
a	Identification de l'envergure	- Connaissance des services ; - Accès aux ressources techniques.
b	Echantillonnage	- Identifier les enjeux et les acteurs (administration et usager) ; - Elaborer un plan de sondage.
c	Réalisation de l'enquête	- Gestion du travail de terrain ; - Formation des enquêteurs ; - Superviser l'enquête.
d	Traitement et analyse des données	- Saisie des données et analyse par le PNDP et l'INS ; - Rédaction du Rapport Analytique par l'OSC.
e	Dissémination des résultats et plaidoyer	- Analyse des parties prenantes ; - Communication aux parties prenantes.
f	Amélioration des services	- Capacité à interagir avec des groupes différents ; - Imagination et créativité.

II.3 MÉTHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON ET DE COLLECTE DE DONNÉES

Le plan de sondage (échantillonnage) de l'enquête ScoreCard a été réalisé par l'INS et l'OSC PAARDIC sélectionné pour l'étude a procédé à la collecte des données dans la commune de Baré.

II.3.1 TIRAGE DE L'ECHANTILLON

Cette partie décrit les principales caractéristiques du plan de sondage. Son principal objectif est de dresser la liste exhaustive des unités statistiques à enquêter, sélectionnées selon les règles de l'art.

II.3.1.1 CHAMP DE L'ENQUETE ET POPULATION CIBLE

Le champ de l'enquête est la commune de Baré et l'unité statistique est le ménage².

II.3.1.2 TAILLE DE L'ECHANTILLON DES MENAGES, NOMBRE DE ZD ET NOMBRE DE MENAGES PAR ZD

La détermination de la taille de l'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (i.e.: budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.).

L'enquête ScoreCard a atteint un échantillon représentatif de 320 ménages dans la commune. Compte tenu des contraintes sus-évoquées, elle s'est appuyée sur les mêmes Zones de Dénombrement (ZD³) que celles sélectionnées lors de l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM⁴) qui a sélectionné un maximum 20 ZD dans chaque commune du Cameroun. EC-ECAM4 fournit en effet à ScoreCard l'avantage décisif de ne pas faire la mise à jour des ZD du RGPH 3 (2005), puisqu'elle a été réalisée en 2016 par l'INS.

En conservant les 20 ZD de l'EC-ECAM4, ScoreCard a donc sélectionné 16 ménages par ZD pour atteindre les 320 ménages de chaque commune. Pour les communes ayant moins de 20

² Personne seule ou ensemble de personnes (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant généralement de manière commune aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (Source : INS, *Manuel des Concepts et Définitions utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun, édition 2015*).

³ Il s'agit de la plus petite unité géographique créée lors du découpage du territoire national pendant les travaux cartographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).

⁴ Cette enquête a été réalisée en 2016 par l'INS.

ZD, l'échantillon des 320 ménages a été réparti proportionnellement au nombre de ménages de chaque ZD obtenu lors de l'EC-ECAM4.

II.3.1.3 TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON DES ZD ET DES MÉNAGES

De ce qui précède, on observe que le tirage de l'échantillon des ménages à enquêter s'est fait à 2 degrés. Les zones de dénombrement ont été tirées au premier degré, et les ménages ont été sélectionnés au deuxième degré dans celles-ci.

- **Tirage des unités primaires: les ZD**

Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH3) au Cameroun. L'échantillon des ZD de l'EC-ECAM4 a été reconduit pour ScoreCard.

Il convient de rappeler que les ZD de l'EC-ECAM4 ont été sélectionnées dans chaque commune par la procédure de tirage systématique avec probabilités proportionnelles au nombre de ménages dans chaque ZD.

- **Tirage des unités secondaires: les ménages**

Une fois les listes de ménages mises à jour par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque ZD pendant l'EC-ECAM4, les ménages ont ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement). La sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide de la procédure de sélection aléatoire systématique.

Dans la commune de Baré, la répartition de l'échantillon des ménages à enquêter dans les 14 ZD identifiées est la suivante:

Tableau 3 : Répartition des ménages à enquêter par zone de dénombrement

ID	Département	Arrondissement	Commune	Nbre de ZD sélectionné	ZD	Nombre de ménages tirés pour la collecte des données
1 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	1	30
2 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	2	37
3 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	3	14
4 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	4	38
5 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	5	23
6 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	6	27
7 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	7	16
8 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	8	11
9 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	9	11
10 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	10	9
11 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	11	19
700 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	700	23
701 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	701	20
702 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	702	21
703 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	703	15
704 BARÉ	MOUNGO	BARÉ	BARÉ	16	704	6

Source INS - EC-ECAM4

II.3.2 CARTOGRAPHIE

La base cartographique ayant été utilisée est celle de l'INS enquête complémentaire ECAM-4.

II.3.3 SENSIBILISATION DES MENAGES

La sensibilisation a débuté par un atelier de lancement officiel en date du 28 septembre 2017 dans la salle polyvalente des services du Gouverneur, présidé par son représentant. Cet atelier avait réuni toutes les parties prenantes des zones 09 et 10. A la suite de ce lancement au niveau régional, le Gouverneur avait signé une lettre circulaire à l'endroit des Préfets des Départements du Moungo et de la Sanaga-maritime. Avec l'appui des services du Préfet Moungo et des communes concernées, les experts de PAARDIC étaient descendus sur le terrain quelques jours avant la descente des enquêteurs pour informer et expliquer aux ménages les avantages de l'enquête en cours, ce qui a facilité la forte implication des ménages et nous a évité plus ou moins les réticences et résistances des populations enquêtes.

II.3.4 COLLECTE DES DONNEES

a. Outils de collecte

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire ménage. Il est composé de cinq (5) sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'hydraulique, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et la dernière sur les services communaux.

Les dossiers cartographiques de l'EC-ECAM4 ont également été mis à contribution.

b. Collecte de données

➤ Formation et sélection des agents de collecte et des superviseurs

La formation des agents enquêteurs dans le cadre de la mise en œuvre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (SCORECARD), s'est tenue dans la salle des actes de la Mairie de Baré les 23 au 27 Octobre 2017.

L'objectif principal de la formation était de procéder à la sélection définitive des agents enquêteurs formés sur l'utilisation des outils de collecte de données dans le cadre de l'enquête de la perception citoyenne dénommée (SCORECARD).

Cette formation visait spécifiquement à :

- Informer les agents enquêteurs sur le champ contextuel de l'enquête ;
- Donner les outils de la collecte de données ;
- Expliquer les outils de collecte ;
- Effectuer une sélection définitive des agents enquêteurs.

➤ Déroulement de la collecte des données

La collecte a visé à obtenir des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs cibles dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal.

Ainsi, pour une meilleure évaluation des actions publiques réalisées, l'enquêtes s'est appesantie sur la satisfaction des besoins primaires citoyens tels que :

- L'appréciation de l'eau potable ;
- L'appréciation des services de santé ;
- L'appréciation d'éducation ;
- L'appréciation du service communal.

a. Exploitation et analyse des données

L'exploitation des données a été faite par le PNDP après un contrôle préalable fait au niveau des questionnaires par les cadres de la CRC- PNDP-LT suivant les étapes ci après :

- La saisie des données et l'apurement du fichier de saisie ainsi que la tabulation et la production du rapport;
- La tabulation a été faite à l'INS. Ces indicateurs déterminés ont fait l'objet de commentaires qui ont été consignés dans un rapport ;
- L'analyse et production du rapport de l'étude.

b. Présentation des résultats et négociation de l'amélioration des services

La présentation des résultats et la négociation de l'amélioration des services se feront lors de la restitution du rapport de l'enquête dans la commune de Baré.

II.4. MÉTHODOLOGIE DE MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION

Alors que l'identification du répondant cerne son nom, sa localisation, son âge, son sexe et son statut, pour garantir la fiabilité des informations collectées (contre vérification éventuelle des informations collectées par l'enquêteur en cas de nécessité), les autres rubriques susmentionnées du questionnaire comprennent des questions fermées simples (choix d'une réponse) et des questions fermées complexes (choix entre une ou plusieurs réponses proposées). Le cumul des réponses sur une modalité de réponses proposées permet d'évaluer l'intensité de la fréquence des réponses, les tendances des opinions sur un problème, de mesurer le niveau de satisfaction vis à vis de l'offre de services publics et le niveau des attentes.

Les indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs) de perception contenus dans le questionnaire sont donc mesurés par le poids de la fréquence des réponses sur une modalité. Il est utile de noter que pour minimiser les biais dans les informations recueillies dans chacune des communes, le contrôle du déroulement de l'enquête a veillé à avoir un taux de réponses d'au moins 80% (ménages répondants /ménages tirés* 100).

CHAPITRE III:
PRINCIPAUX RESULTATS ET
AMELIORATIONS SUGGEREES

CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

Les résultats analysés dans cette partie, sont issus de la perception des ménages de la commune de Baré.

III.1 PRÉSENTATION DE LA POPULATION ENQUÊTÉE

La personne de référence à interviewer dans le ménage⁵ était le chef de ménage lui-même ; ce n'est qu'en désespoir de cause que les agents enquêteurs pouvaient prendre un autre répondant, en mesure de fournir des informations fiables. Les tableaux 4 et 5 donnent les indicateurs socio-démographiques de base sur les répondants en général et sur ceux d'entre eux qui sont en même temps chefs de ménage.

Tableau 4: Caractéristiques des répondants

Répartition (%) des répondants par groupe d'âges et par sexe, SCORECARD, Baré, 2017															
	Groupe d'âges												Sexe		
	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	Total
Pourcentage	7,8	12,3	9,2	7,2	10,6	5,5	10,2	7,8	6,5	7,8	14,3	0,7	52,9	47,1	100,0

Tableau 5 : Caractéristiques des chefs de ménage

Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges et par sexe, SCORECARD, Baré, 2017															
	Groupe d'âges - chef du ménage												Sexe du chef de ménage		
	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	Total
Pourcentage	0,7	3,8	3,4	4,8	9,2	7,8	11,9	11,6	9,2	11,6	25,6	0,3	63,5	36,5	100,0

Dans la commune de Baré, la répartition des chefs de ménage par sexe et par âge montre que près de 37% des ménages sont dirigés par des femmes et que 4,5% des chefs de ménage ont moins de 25 ans ; la proportion des ménages dirigés par des personnes âgées de 65 ans ou plus est de 25,6%, soit plus du quart des ménages de la commune.

⁵ Personne seule ou ensemble de personnes (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant généralement de manière commune aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (Source : INS, *Manuel des Concepts et Définitions utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun*, édition 2015).

III.2 Secteur de l'eau potable

Cette section analyse la perception qu'ont les ménages sur l'offre et la demande en eau potable dans les différentes localités de la commune de Baré, avec emphase sur la qualité de l'eau, son coût, sa disponibilité et leur niveau de satisfaction.

III.2.1 Disponibilité et utilisation des services de l'eau potable

Tableau 6 : Disponibilité des systèmes publics d'approvisionnement en eau

Proportion des ménages déclarant l'existence des différentes sources d'approvisionnement, SCORECARD, Baré, 2017						
	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forage avec pompe à motricité humaine	Source/rivière	Adduction en eau potable
Pourcentage ⁶	2,7	5,5	4,4	2,7	47,1	69,6

Le tableau ci-dessus met en évidence la prédominance du système d'adduction en eau potable qui, en se situant à près de 70%, domine de loin l'ensemble des autres sources alternatives et/ou complémentaires d'approvisionnement en eau qui existent dans les différentes localités de cette commune (62,4%).

Malgré une bonne disponibilité des systèmes publics d'approvisionnement en eau potable, une bonne frange des ménages (33%) de la commune utilisent principalement une eau non potable. L'eau non potable provient essentiellement d'une source ou d'une rivière (32,6%).

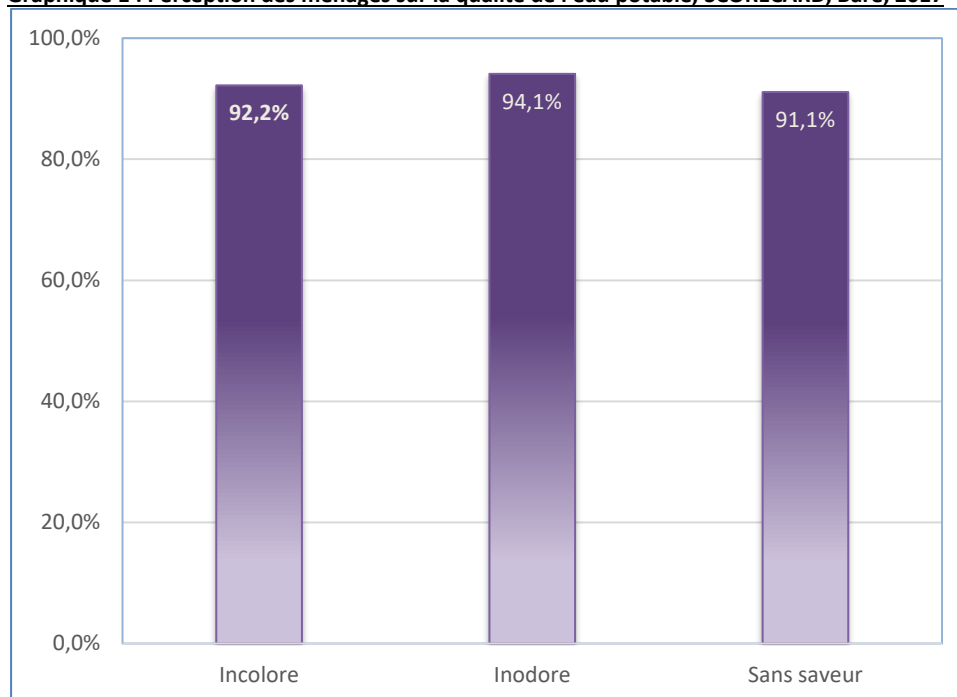
Tableau 7 : Principale source publique d'approvisionnement en eau des ménages

Répartition (%) des ménages selon la principale source publique d'approvisionnement en eau, SCORECARD, Baré, 2017								
	Proportion (%) des ménages utilisant une source d'eau publique	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forages avec pompe à motricité humaine	Source/rivière	Adduction en eau potable	Total
%	92,2	1,5	0,4	0,0	1,1	32,6	64,4	100,0

Quelle que soit la source publique d'approvisionnement en eau potable, l'enquête révèle que 78,5% des ménages la trouvent de bonne qualité tandis que 14,1% pensent qu'elle est mauvaise. Les appréciations suivant les propriétés d'une eau potable laissent peu de place au doute (Graphique 1)

⁶ Le total des pourcentages dépasse 100% parce que certaines localités possèdent plusieurs systèmes publics d'approvisionnement en eau.

Graphique 1 : Perception des ménages sur la qualité de l'eau potable, SCORECARD, Baré, 2017



III.2.2 Coût et qualité des services de l'eau potable

L'accès à l'eau potable est payant que pour moins de 2% des ménages, l'analyse du coût économique de l'eau n'est pas pertinente ici.

L'étude montre aussi que l'eau de la principale source d'approvisionnement n'est disponible toute l'année que dans 3 ménages sur 5 (tableau 8).

Tableau 8: Conditions d'accès aux services de l'eau potable

Disponibilité et fréquence d'utilisation de la principale source publique d'eau, SCORECARD, Baré, 2017								
	Proportion (%) des ménages ayant l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année	Répartition (%) des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir					Disponibilité toute la journée	Adéquation disponibilité / besoins en eau
		Sur place	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total		
%	60,0	8,5	49,6	30,4	11,5	100,0	80,7	7,7

En ce qui concerne l'accès physique des ménages à l'eau public, le tableau 8 montre que moins de 9% des ménages ont cette eau à portée de main et que près de la moitié doivent mettre moins de 15 minutes de marche pour ramener l'eau à domicile. Seuls quelques 12% des ménages ont de l'eau potable située à plus de 30 minutes de marche (en aller et retour) de leur logement. S'agissant de la disponibilité du point d'eau toute la journée, moins de 20% des ménages n'y ont accès qu'à certains moments de la journée. Ce qui impose à ces derniers une certaine fréquence d'approvisionnement qui n'est pas toujours en adéquation avec leurs besoins quotidiens en eau potable (seulement 7,7% de ces ménages en sont satisfaits).

III.2.3 Maintenance des équipements hydrauliques

L'étude s'est intéressée aux incidents survenus sur les équipements hydrauliques au cours des 6 derniers mois qui ont précédé l'enquête, avec pour objectif d'évaluer les délais de réponse et la durée des interventions pour la remise en service des équipements.

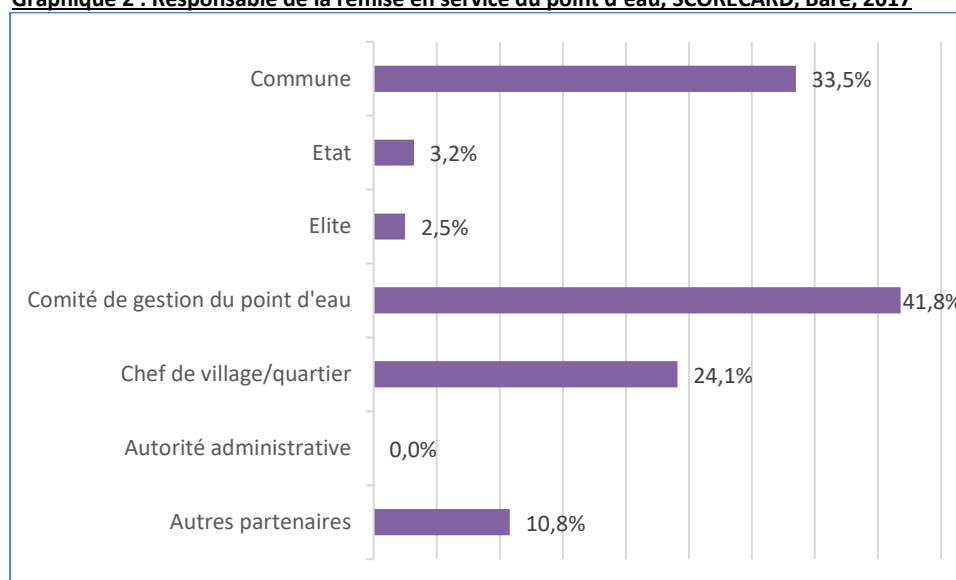
Tableau 9 : Panne de la principale source publique d'eau au cours des six derniers mois

Proportion (%) des ménages ayant déclaré une panne, délai observé pour la remise en service, SCORECARD, Baré, 2017							
	Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois	Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source					Total
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	
%	58,5	24,1	58,2	10,8	2,5	4,4	100,0

Ainsi, près de 59% des ménages ont déclaré que les points d'eau ont subi un incident au cours de la période de référence, avec une réaction relativement lente (entre une semaine et un mois) des équipes d'intervention dans la majorité des cas (58,2%).

La remise en service des équipements hydrauliques endommagés (Graphique 2) est principalement réalisée par le comité de gestion du point d'eau (41,8%), le Maire (33,5%) et les chefs du village ou de quartier (24,1%).

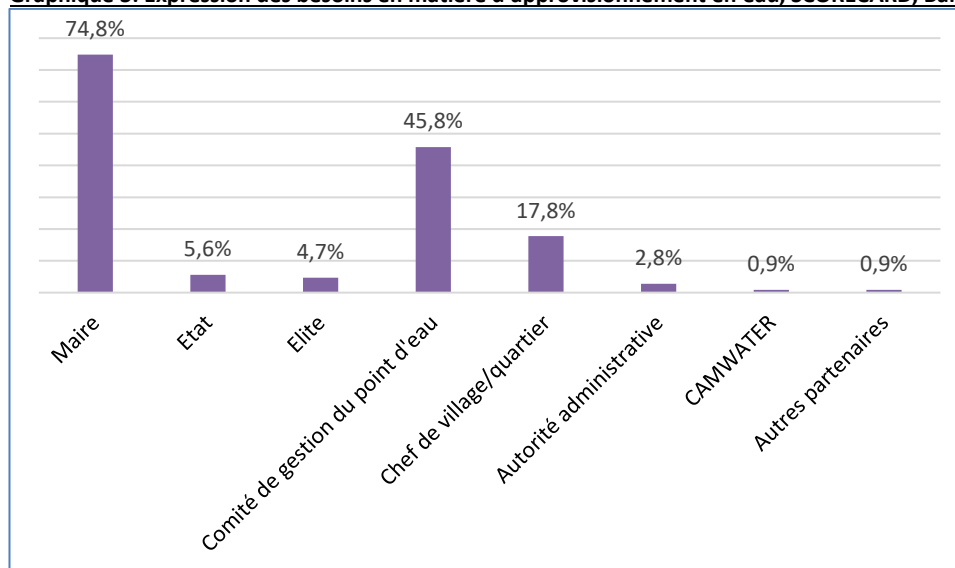
Graphique 2 : Responsable de la remise en service du point d'eau, SCORECARD, Baré, 2017



III.2.4 Besoins en matière d’approvisionnement en eau potable

Du point de vue de la demande, qui se traduit par l’expression des besoins des ménages en eau potable, l’étude révèle que près de 37% ont exprimé des besoins en approvisionnement en eau au cours des 6 derniers mois qui ont précédé l’enquête.

Graphique 3: Expression des besoins en matière d’approvisionnement en eau, SCORECARD, Baré, 2017



Les requêtes ont été introduites auprès des différents intervenants du secteur de l’eau, au premier rang desquels l’autorité communale (près de 75%), le comité de gestion du point d’eau (45,8%) et les chefs des localités concernées (17,8%).

60% des ménages ayant exprimés les besoins ont été satisfaits.

III.2.5 Attentes et satisfactions des ménages en matière d’approvisionnement en eau

De manière globale, cette section analyse les raisons de non satisfaction des ménages et leurs attentes en termes d’amélioration de la qualité du service public de l’eau potable.

Il a été demandé aux ménages d’indiquer leur niveau de satisfaction de l’approvisionnement en eau dans leurs villages, sur une échelle de type Likert. Le tableau 10 qui suit ne traite que des ménages insatisfaits, soit plus de la moitié des ménages de la commune (52,9%) ; les autres étant satisfaits ou indifférents.

Tableau 10: Non satisfaction en approvisionnement des ménages en eau et ses raisons

Proportion (%) de ménages non satisfaits, Pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, SCORECARD, Baré, 2017								
	Proportion (%) des ménages non satisfaits	Proportion (%) des raisons de non satisfaction des ménages						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Problème de maintenance	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autres
% ⁷	52,9	58,7	16,1	52,9	23,2	45,2	5,2	3,2

Les ménages non satisfaits pensent que les principaux problèmes sont : l'éloignement du point d'eau (58,7%), l'insuffisance des points d'approvisionnement (52,9%), le manque de maintenance et de réparation (45,2%) et dans une moindre mesure, la mauvaise gestion des points d'eau par les comités ad hoc (23,2%)

Quant aux attentes des ménages, elles consistent à apporter des solutions aux problèmes qui sont identifiés à travers les différentes raisons du non satisfaction (Tableau 11).

Tableau 11 : Attentes des ménages par rapport à la source d'approvisionnement en eau

Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau, SCORECARD, Baré, 2017						
	Pourcentage (%) de ménages dont l'attente en approvisionnement en eau est :					
	Point d'eau supplémentaire	Amélioration de la gestion des points d'eau existants	Remise en service des points d'eau en panne	Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	Réduction des prix	Autres
%	77,8	45,7	43,3	13,3	2,0	2,7

Les attentes des populations les plus importantes en matière d'approvisionnement en eau sont, par ordre d'importance :

- La création des points d'eau supplémentaires (77,8%) ;
- L'amélioration de la gestion des points d'eau qui existent (28,7%) ;
- La remise en service des points d'eau en panne (43,3%).

III.3 Secteur de la santé

A l'instar de la section précédente relative au secteur de l'eau potable, cette section traite de l'offre et de la demande des services de santé. Les premiers paragraphes posent le diagnostic de l'existant en termes d'infrastructures et de ressources humaines disponibles et à

⁷ La somme des pourcentages dépasse les 100% parce que certains ménages cumulent plusieurs problèmes.

la portée des ménages ; les paragraphes suivants se focalisent sur l'utilisation effective des services de santé, et par conséquent de la perception des ménages envers ceux-ci.

III.3.1 Disponibilité et utilisation des services de santé

La commune de Baré est subdivisée en 04 aires santé et compte un centre médicalisé d'Arrondissement (CMA) et les 03 centres de santé intégrés (CSI).

L'implantation des formations sanitaires obéit à la politique du Gouvernement en matière de santé publique. L'enquête a voulu mesurer la proximité de ces dernières, avec les ménages dans les différentes localités. Cette mesure est faite à partir de la perception des chefs de ménage.

Tableau 12 : Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre

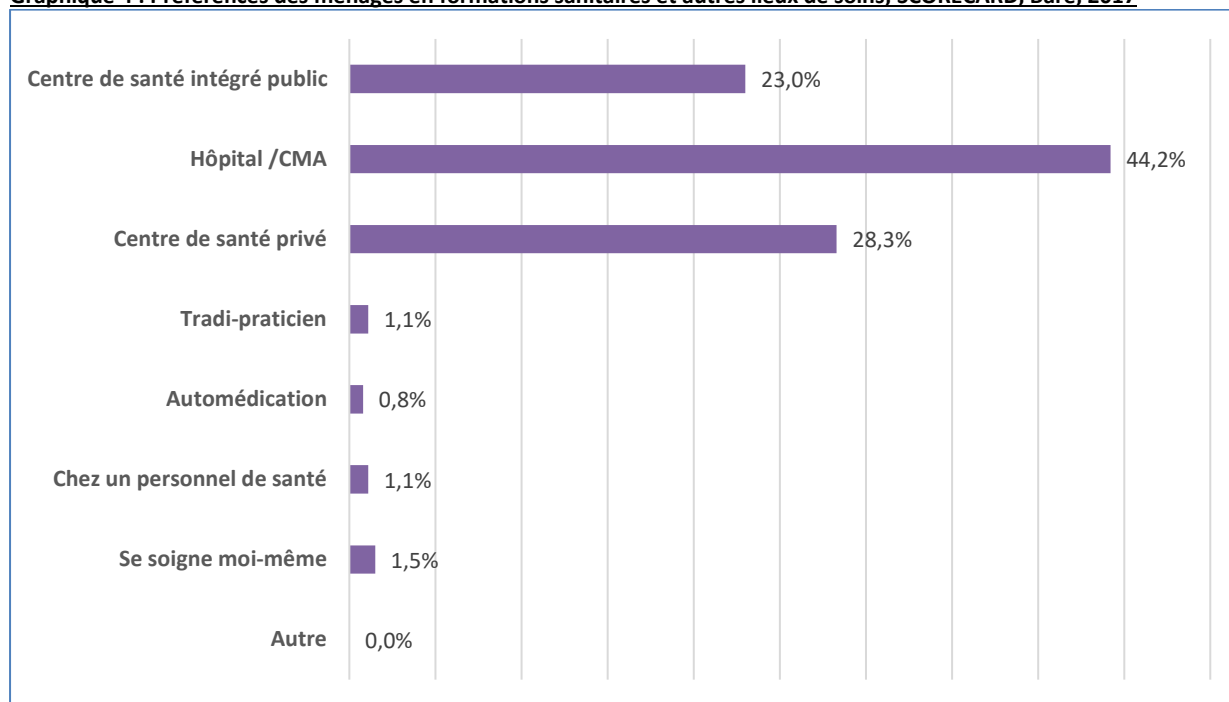
Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire proche, temps moyen mis pour l'atteindre, SCORECARD, Baré, 2017									
	Formation sanitaire la plus proche de votre ménage					Temps moyen pour atteindre l'atteindre			
	CSI public	Hôpital/CMA	Centre de santé privé	Aucune	Total	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total
Pourcentage	34,1	28,7	27,6	9,6	100,0	37,4	34,7	27,9	100,0

Le tableau 12 met en évidence la prédominance des formations sanitaires publiques en termes de proximité ; en effet, les centres de santé intégrés (CSI) et les centres médicaux d'arrondissement (CMA) représentent près de 63% des formations sanitaires les plus proches des ménages. Il faut relever également que près de 10% des ménages n'ont pas connaissance d'une quelconque formation sanitaire proche de leur logement.

Quel que soit le type de formation sanitaire, 37,4% des ménages s'y rendent en moins de 15 minutes et plus généralement, plus de 72% des ménages parcourent cette distance en 30 minutes au plus.

D'une manière générale, l'enquête montre que les formations sanitaires les plus proches sont aussi les plus préférées des populations (tableau 12 et graphique 4) ; avec un engouement notable pour les hôpitaux et les centres médicaux d'arrondissement qui représentent plus de 44% des préférences des ménages.

Graphique 4 : Préférences des ménages en formations sanitaires et autres lieux de soins, SCORECARD, Baré, 2017

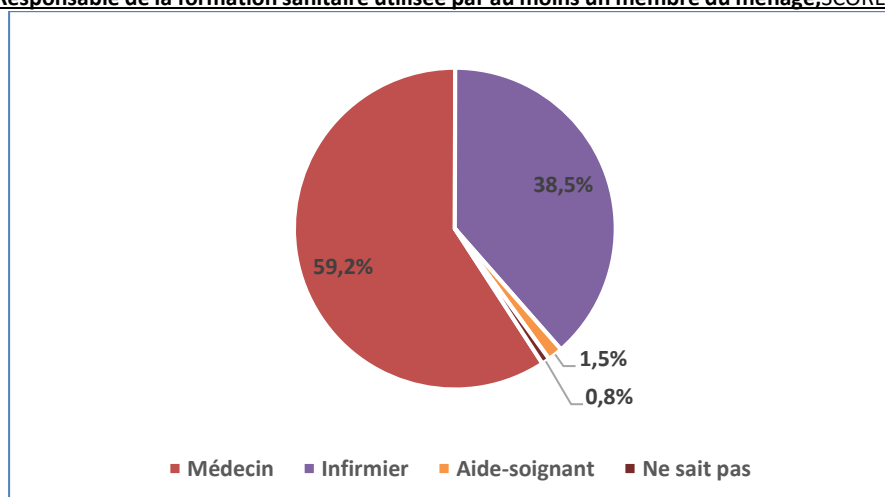


Au cours de la période de référence, c'est-à-dire pendant les 12 derniers mois qui précèdent le passage de l'agent enquêteur, des membres du ménage ont utilisé au moins une fois les services des formations sanitaires de proximité, dans 51,4% des ménages de la commune.

III.3.2 Niveau de qualification des responsables des services de santé utilisés

Les responsables des établissements de santé utilisés par les ménages sont pour la plupart des médecins (59,2%) ou des infirmiers (38,5%).

Graphique 5 : Responsable de la formation sanitaire utilisée par au moins un membre du ménage, SCORECARD, Baré, 2017



Dans 1,5% des cas, les ménages n'ont pas été en mesure d'indiquer la qualification du responsable de la formation sanitaire qu'ils ont utilisée au cours de la période de référence.

III.3.3 Caractéristiques des formations sanitaires utilisées

Tableau 13 : Caractéristiques des formations sanitaires de proximité

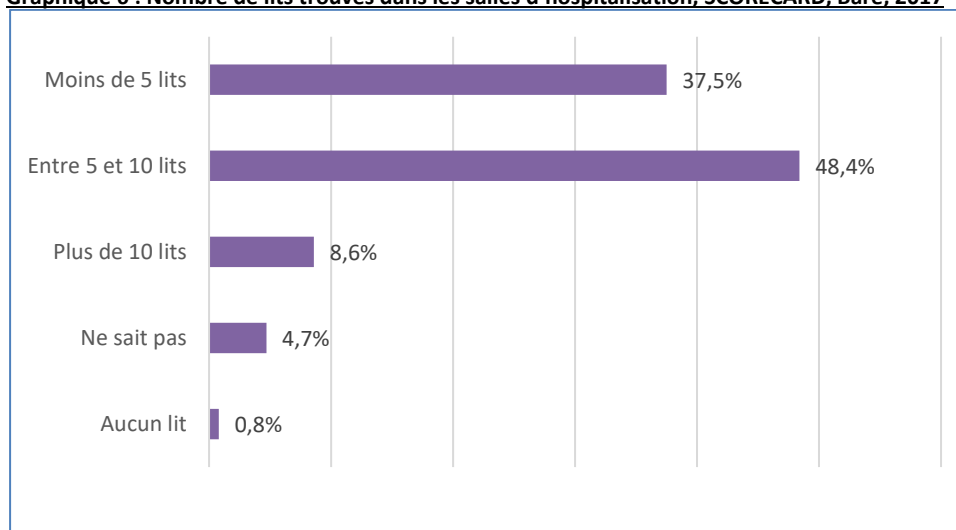
Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarent les commodités suivantes. SCORECARD, Baré, 2017					
	Personnel soignant présent	Petit matériel	Salle d'hospitalisation	Pharmacie/pro-pharmacie	Médicaments disponibles dans la Pharmacie/pro-pharmacie
Pourcentage	96,2	96,9	98,5	96,9	71,0

De par leur nature, les questions qui permettent d'apprécier le plateau technique, n'ont été posées qu'aux ménages qui ont utilisé les formations sanitaires les plus proches.

Les indicateurs contenus dans le tableau 13 sont globalement très satisfaisants ; il convient toutefois de noter que 29% des ménages déclarent l'indisponibilité des médicaments dans des pharmacies ou pro-pharmacies de la commune de Baré.

La quasi-totalité des ménages ont déclaré que les formations sanitaires qu'ils utilisent sont pourvues en salles d'hospitalisation (98,5%). On peut toutefois redouter une certaine promiscuité dans certaines salles dont le nombre de lits dépasse 5 ; ces dernières représentent plus de la moitié des salles trouvées dans les formations sanitaires.

Graphique 6 : Nombre de lits trouvés dans les salles d'hospitalisation, SCORECARD, Baré, 2017



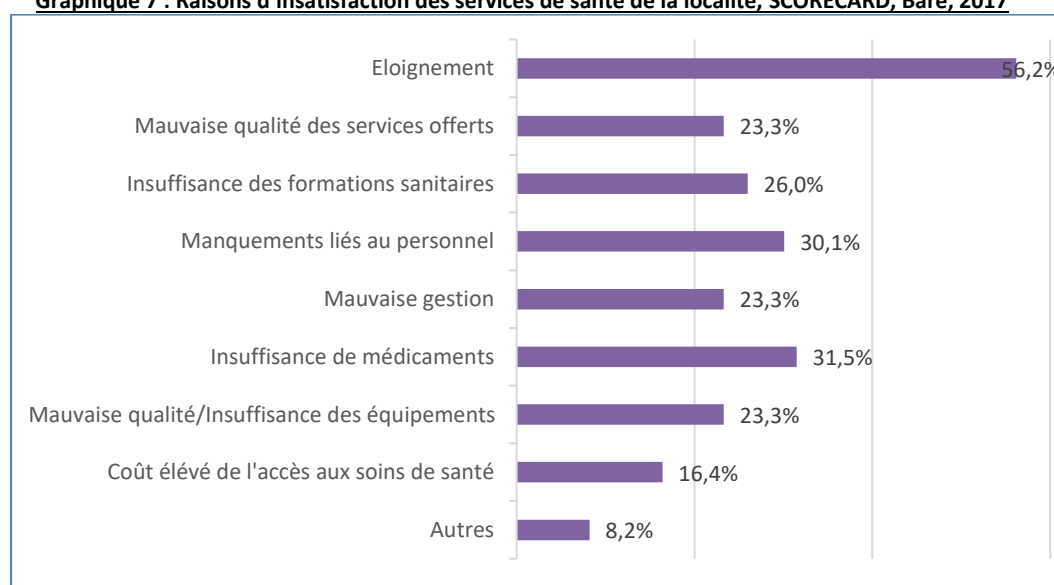
III.3.4 Coût des consultations dans les formations sanitaires utilisées

Les ménages ont été questionnés sur le coût d'une consultation, encore appelé frais de session, dans les formations sanitaires qu'ils utilisent ; à l'exclusion des autres coûts de soin.

Tableau 14 : Coût des consultations dans les formations sanitaires utilisées

Proportion (%) de ménages dont un membre a été en consultation, SCORECARD, Baré, 2017										
	Proportion (%) de ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche	Montant payé pour la consultation (F CFA)					Appréciation du montant payé pour la consultation			
		Gratuit	Moins de 500	Entre 500 et 1000	Plus de 1000 F	Total	Elevé	Raisonné	Insignifiant	Total
Pourcentage	100,0	0,0	14,1	78,1	7,8	100,0	31,2	68,8	0,0	100,0

Il en ressort qu'aucun ménage n'a bénéficié de la gratuité de la consultation pendant la période de référence ; ils ont pour la plupart payé une somme d'argent comprise entre 500 et 1 000 FCFA (78,1%). Si l'on s'en tient au tarif officiel en vigueur qui est de 600 FCFA, de nombreux ménages ont fait des paiements qui n'ont pas été convenablement enregistrés dans la comptabilité de ces structures sanitaires. Dans tous les cas, les ménages pensent dans une large majorité que les paiements effectués pour la consultation sont raisonnables (près de 69%) et que le personnel soignant est accueillant (71,1%) ou passablement accueillant (27,3%). Malgré l'accueil largement acceptable, près de 35% des ménages pensent que les formations sanitaires de proximité qu'ils utilisent ne permettent pas de résoudre la plupart des problèmes de santé qu'ils rencontrent. Cette insuffisance engendre un taux global d'insatisfaction de 27,5%, dont les raisons sont multiples.

Graphique 7 : Raisons d'insatisfaction des services de santé de la localité, SCORECARD, Baré, 2017

Les principales récriminations des ménages insatisfaits sont liées à l'éloignement des formations sanitaires (56,2%), l'insuffisance des médicaments (31,5%), les manquements du personnel (30,1%) et l'insuffisance des formations sanitaires (26%).

Tableau 15 : Attentes des ménages en matière de services de santé

Pourcentage (%) des ménages ayant exprimé des attentes SCORECARD, Baré, 2017					
	Formation sanitaire supplémentaire	Approvisionnement en médicament	Affectation d'un personnel	Formation sanitaire équipée	Autres
Pourcentage	58,7	49,8	35,2	46,4	6,8

Les principales attentes des ménages insatisfaits, liées à leurs motifs d'insatisfaction comme on peut s'y attendre, portent sur la création de nouvelles formations sanitaires (près de 59%), l'approvisionnement en médicaments (près de 50%), l'équipement des formations sanitaires (48,7%) et les ressources humaines additionnelles (35,2%).

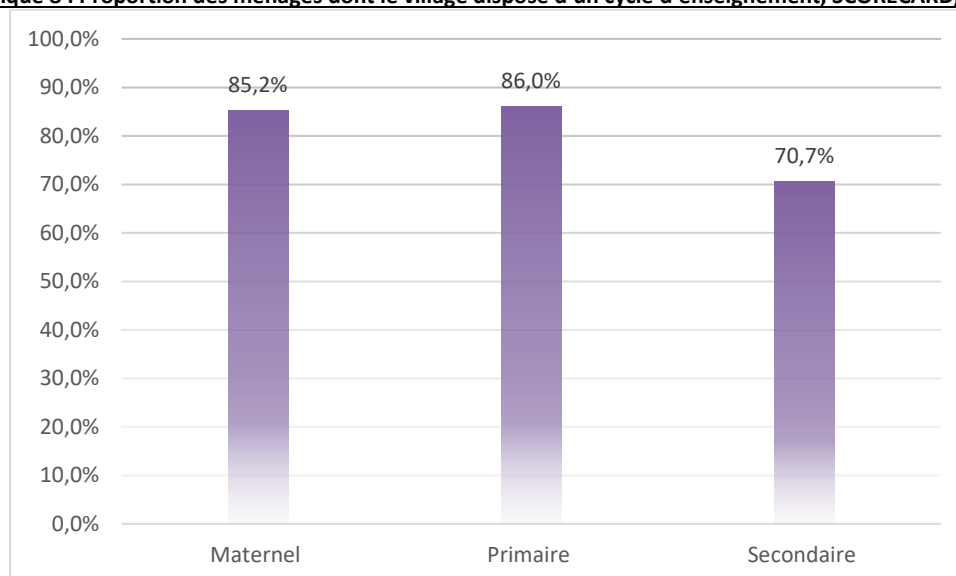
III.4 Secteur de l'éducation

L'éducation et la santé sont les principaux piliers du développement humain. Cette section aborde la disponibilité des infrastructures du secteur de l'éducation dans les localités de la commune de Baré ; avec une incursion dans les centres de formation professionnelle afin de ne pas oublier les enfants qui sortent précocement du système éducatif normal pour apprendre un métier dans les sections artisanales rurales et les sections ménagères (SAR/SM).

III.4.1 Proximité avec les infrastructures de l'éducation

La commune de Baré est relativement bien pourvue en infrastructures de l'éducation ; plus de 85% des ménages déclarent en effet que leur localité dispose d'un cycle de l'enseignement de base et près de 71% ont des établissements de l'enseignement secondaire. Par contre, aucun établissement de formation professionnelle n'est disponible dans la commune (graphique 8).

Graphique 8 : Proportion des ménages dont le village dispose d'un cycle d'enseignement, SCORECARD, Baré, 2017



Quel que soit le cycle d'enseignement, ces établissements scolaires sont fréquentés par au moins un enfant du ménage en moyenne (1,2 enfants pour la maternelle, 1,9 pour le primaire et 1,9 pour les établissements d'enseignement secondaire).

Dans l'ensemble, les établissements de l'éducation de base sont relativement plus proches des ménages (80,6% des ménages pensent que les écoles maternelles se trouvent à moins d'un kilomètre de leur domicile ; cette proportion est de 67,6% pour les écoles primaires). Pour plus de 68% des ménages, leurs enfants doivent parcourir entre 1 et 5 kilomètres pour rejoindre le collège ou le lycée.

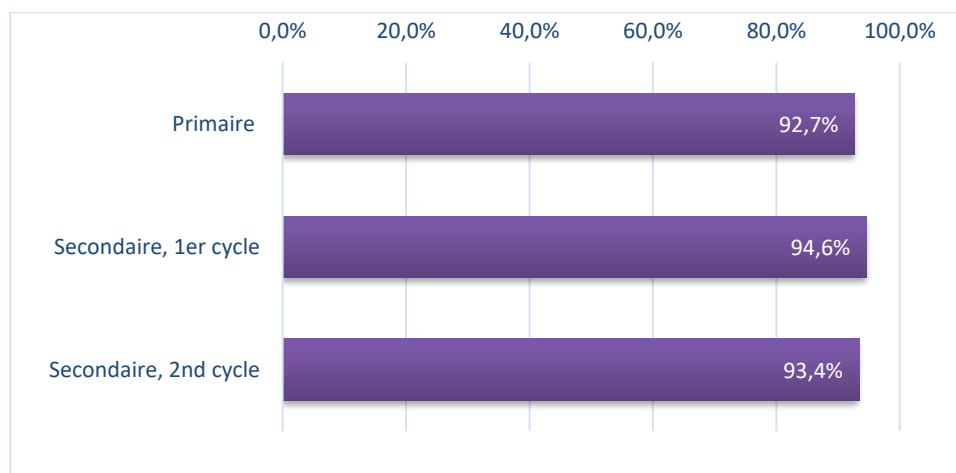
Tableau 16: Distance et le temps mis pour se rendre à pied dans un établissement scolaire, selon le cycle d'enseignement

Proportion (%) des ménages déclarant la distance et le temps mis pour joindre un cycle d'enseignement, SCORECARD, Baré, 2017						
	Distance à parcourir par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire					Temps moyen mis par les enfants (en minutes)
	Moins d'1 km	Entre 1 km et 5 Km	Plus de 5 km	Ne Sait Pas	Total	
%						
Maternel	80,6	18,5	0,0	0,9	100,0	20,5
Primaire	67,6	29,1	1,1	2,2	100,0	22,0
Secondaire	21,6	68,3	5,4	4,8	100,0	35,0

Quelle que soit la distance, les élèves de la maternelle et du primaire mettent en moyenne une vingtaine de minutes pour se rendre à l'école à pied tandis que leurs aînés du secondaire ont besoin de plus d'une demi-heure (35 minutes) dans les mêmes conditions de déplacement.

III.4.2 Caractéristiques et équipements des infrastructures de l'éducation

Les établissements à cycle complet se retrouvent globalement partout, quel que soit le cycle d'enseignement considéré. Il convient cependant de noter une amélioration de plus d'un point lorsqu'on passe du primaire au secondaire (graphique 9).

Graphique 9 : Proportion des ménages dont les enfants fréquentent un établissement à cycle complet, SCORECARD, Baré, 2017

L'étude met aussi en évidence l'inconfort dans lequel certains élèves se trouvent : non seulement il n'y a pas assez de salles de classe pour tous les niveaux, près de 20% des ménages affirment que les élèves ne sont pas assis sur un banc (tableau 17).

Tableau 17 : Quelques caractéristiques des établissements scolaires, selon le cycle d'enseignement

Proportion (%) des ménages déclarant certaines caractéristiques des établissements fréquentés par leurs enfants, SCORECARD, Baré, 2017			
	Une salle par niveau de classe	Tous les élèves sont assis sur un banc	Les livres scolaires sont distribués aux élèves
%			
Maternel	70,4	74,1	13,0
Primaire	80,4	79,3	10,1
Secondaire	92,2	74,3	0,0

S'agissant de l'idée que les ménages se font du nombre d'élèves dans les classes de leur progéniture, l'enquête montre que les ménages ont la perception des effectifs de plus en plus élevés lorsque le niveau d'instruction monte.

Le tableau 18 montre en effet qu'un ménage sur deux pense que l'effectif moyen par classe à la maternelle est de moins de 30 élèves et que les classes du secondaire ont en moyenne plus de 60 élèves selon 64,1% des ménages.

Tableau 18 : Nombre moyen d'élèves par classe et assiduité des enseignants, selon le cycle d'enseignement

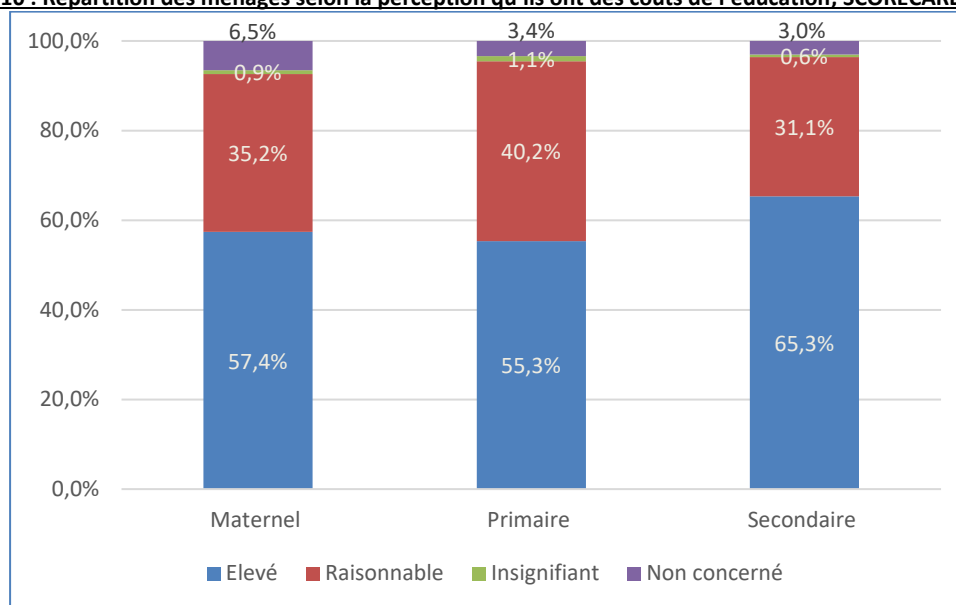
Proportion (%) de ménages selon leur perception des effectifs par classe et l'assiduité des enseignants, SCORECARD, Baré, 2017								
	Nombre moyen d'élèves dans la classe				Appréciation de l'assiduité des enseignants			
	Moins de 30	Entre 30 et 60	Plus de 60	Ne sait pas	Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Ne sait Pas
%								
Maternel	50,0	21,3	14,8	13,9	75,9	14,8	2,8	6,5
Primaire	15,6	43,0	31,8	9,5	60,9	25,7	11,2	2,2
Secondaire	6,6	19,2	64,1	10,2	67,7	22,8	2,4	7,2

Pour ce qui est de la présence des enseignants dans leur salle de classe, le tableau 18 montre que les maîtres de la maternelle sont les plus assidus (75,9%) et que les absentéistes sont leurs collègues du primaire.

III.4.3 Coûts de l'éducation

Quel que soit le montant payé, la quasi-totalité des ménages de la commune de Baré ont dû s'acquitter des frais exigibles pour l'éducation de leurs enfants (inscription, scolarité et APEE) au cours d'une année scolaire.

Graphique 10 : Répartition des ménages selon la perception qu'ils ont des coûts de l'éducation, SCORECARD, Baré, 2017



Les frais payés par les ménages pour l'éducation de leurs enfants sont en général jugés élevés, notamment dans l'enseignement secondaire où le taux d'insatisfaction dépasse 65%. Moins de 30% des ménages trouvent que ces frais de scolarité sont raisonnables. Cependant, les frais exigibles pour la scolarisation des enfants sont a priori utilisés à bon escient. Lorsqu'il a été demandé aux ménages d'indiquer celui qui s'occupe des réparations des salles de classe en cas de dommage, l'association des parents d'élèves et enseignants (APEE) a été très largement plébiscitée (tableau 19).

Tableau 19 : Responsables des réparations des salles de classe, selon le cycle d'enseignement

Proportion (%) des ménages qui désignent les responsables des réparations des salles de classe endommagées, SCORECARD, Baré, 2017						
	Pourcentage des ménages qui déclarent que les salles endommagées sont réparées par :					
	L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	MINEDUB /MINESEC	Les Elites	Autres partenaires
%						
Maternel	94,4	1,9	8,3	3,7	3,7	3,7
Primaire	97,2	1,1	5,0	3,9	3,9	3,9
Secondaire	95,8	1,8	5,4	4,2	4,2	4,2

Quel que soit le cycle d'enseignement considéré, la quasi-totalité des ménages déclarent que l'APEE est la principale organisation qui s'occupe des réparations des salles de classe endommagées. Les autres acteurs du système éducatif, sans particulièrement se distinguer, se partagent le reste des contributions.

III.4.4 Attentes et satisfactions des ménages en matière d'éducation

En dépit de quelques griefs relevés ça et là, la majorité des ménages sont satisfaits des services d'éducation dans leur communauté. Suivant le cycle d'enseignement, l'évolution du

taux de satisfaction est 84% à la maternelle, 74,1% dans le primaire et de 74,7% dans le cycle secondaire.

Tableau 20: Raisons de l'insatisfaction des ménages des services de l'éducation

Réparation (%) des raisons d'insatisfaction parmi les ménages insatisfaits, SCORECARD, Baré, 2017									
	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon la raison de non satisfaction								
	Eloignement des écoles	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Manquement lié au personnel	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultat	Coût élevé de la scolarité	Autres
%									
Maternel	42,6	19,1	25,5	4,3	14,9	59,6	6,4	44,7	0,0
Primaire	38,2	22,4	27,6	9,2	18,4	50,0	9,2	40,8	0,0
Secondaire	62,2	17,6	27,0	10,8	13,5	20,3	6,8	44,6	0,0

Les ménages insatisfaits, qui représentent moins de 23% des ménages en moyenne, reprochent au système éducatif de la commune un ensemble de problèmes dominés par l'éloignement des écoles (notamment dans le secondaire), l'absence de distribution de manuels scolaires (dans la maternelle et le primaire) et l'insuffisance des équipements (tableau 21).

Tableau 21 : Attentes des ménages pour les services de l'éducation

Proportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, selon la commune, SCORECARD, Baré, 2017									
	Proportion (%) de ménages ayant comme attente :								
	Avoir une école plus proche	Ajouter des salles de classe	Ajouter des équipements	Ajouter les écoles	Ajouter le personnel	Distribuer les manuels scolaires	Améliorer les résultats	Diminuer les coûts	Autres
%									
Maternel	21,8	21,8	20,1	11,9	15,4	24,6	10,6	18,1	1,4
Primaire	29,7	29,0	31,7	17,1	19,8	32,8	16,4	23,9	1,7
Secondaire	38,2	25,9	28,3	16,0	16,7	18,4	11,9	24,9	1,4
Formation professionnelle	5,5	4,4	4,4	0,7	3,1	2,0	5,5	5,1	0,3

Les attentes des ménages sont pour l'essentiel orientées vers des établissements scolaires de proximité (notamment dans le secondaire), l'augmentation des équipements et des salles de classe, la distribution des manuels scolaires et la réduction des coûts. La création des centres de formation professionnelle proches des logements des ménages est aussi une préoccupation.

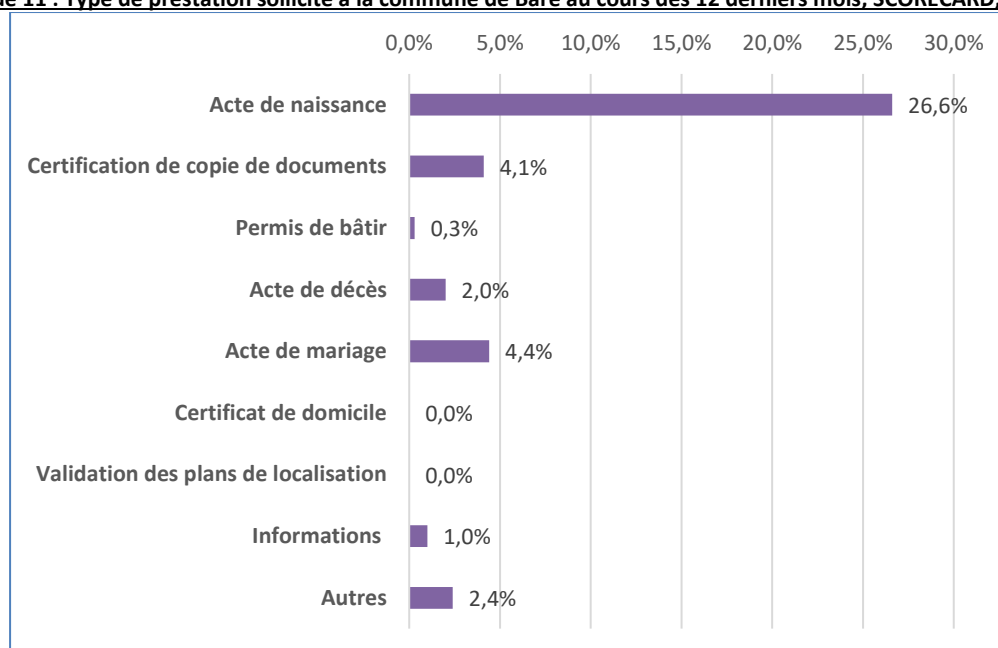
III.5 Services communaux

III.5.1 Accès aux services offerts par la commune

Cette section fait la revue des différents services offerts par l'institution communale et analyse la perception des ménages quant à leur qualité, au cas où ils les auraient sollicités au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Ces prestations communales portent généralement sur:

- L'établissement des actes de naissance ;
- La certification des copies des documents officiels ;
- le permis de bâtir;
- l'acte de décès;
- l'acte de mariage;
- le certificat de domicile;
- La validation des plans de localisation ;
- Les informations.

Graphique 11 : Type de prestation sollicité à la commune de Baré au cours des 12 derniers mois, SCORECARD, Baré, 2017



A la question de savoir si les ménages ont eu recours à la commune pour diverses prestations pendant la période de référence, le graphique 11 met en évidence qu'en dehors de la délivrance des actes de naissance qui par ailleurs n'atteint pas les 27%, les autres services ont été sollicités dans des proportions infinitésimales. Toutefois, il faut bien se garder d'interpréter cela comme un désintéressement des ménages vis-à-vis des services offerts par la commune; en effet, certains services sont, de par leur nature, des événements rares pour un même ménage.

Pour l'établissement des actes de naissance, les usagers pensent que l'accueil a été bon (près de 86%) et le temps de réponse est globalement jugé satisfaisant.

.

III.5.2 Participation des ménages à la vie communautaire

La participation des ménages à la vie communautaire s'entend ici comme une implication effective de ces derniers aux activités par l'exécutif communal ou alors, de façon passive, par les informations qu'ils reçoivent des élus locaux.

Tableau 22 : Informations sur les actions de la commune/Implication des ménages

Proportion (%) des ménages ayant déclaré que la commune a impliqué le village/quartier dans certaines actions de la commune par type, SCORECARD, Baré, 2017						
	Pourcentage de ménages dont un membre déclare :					
	Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD	Avoir reçu une communication sur le budget annuel	Avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes	Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Que le village/quartier est impliqué dans la planification	Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation
Pourcentage	9,2	4,1	2,7	7,2	7,8	77,5

Le tableau 22 montre que la participation des ménages est assez mitigée : 9,2% des ménages déclarent qu'ils ont participé à l'élaboration du plan communal de développement (PCD), tandis que 7,2% ont reçu un accompagnement de leur localité dans les actions qu'ils entreprennent pour le développement. L'attention doit être portée sur le fait que 77,5% des localités sont impliquées dans la programmation et la budgétisation.

III.5.3 Perception globale des services communaux

S'agissant du niveau de satisfaction des ménages par rapport aux services municipaux en général, l'étude montre que 67,9% de ceux-ci sont insatisfaits.

Tableau 23 : Insatisfaction de certains ménages vis à vis de la commune

Proportion (%) des ménages ayant déclaré qu'ils ne sont pas satisfaits des actions/services de la commune, raisons d'insatisfaction, SCORECARD, Baré, 2017							
	Pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait	Parmi les insatisfaits, pourcentage de ménages dont un membre avance comme raison d'insatisfaction :					
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non implication des populations dans la gestion communale	Manquements liés au personnel communal	Non visibilité de l'action communale	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autres
%	67,9	42,2	73,9	35,7	65,8	19,6	9,0

Les raisons de cette déception sont variées mais les plus importantes sont:

- La non implication des populations dans la gestion communale (près de 74%) ;
- L'absence de visibilité de l'action communale (65,8%) ;
- La lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (42,2%) ;
- Des manquements liés au personnel communal (35,7%).

Pour ce qui est des attentes des ménages, elles sont de divers ordre (tableau 24) :

- Plus d'implication des populations dans la prise de décisions (74,1%) ;
- Une meilleure communication des actions et réalisations de la commune (64,8%) ;
- Plus de transparence dans la gestion (55,3%) ;
- Plus de proximité avec les administrés (40,6%).

Tableau 24: Attentes des ménages

Pourcentage des ménages ayant des attentes vis à vis de la commune, SCORECARD, Baré, 2017					
	Pourcentage ayant comme attente :				
	Plus d'implication des populations dans la prise de décision	Plus de communication sur les actions de la commune	Plus de transparence dans la gestion	Plus de proximité avec les administrés	Autres
Pourcentage	74,1	64,8	55,3	40,6	17,4

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

La nécessité de jauger l'action publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions et qualités de vie des populations a été au centre de l'action du contrôle citoyen dans la commune de Baré. Ceci s'inscrit dans les missions voire les objectifs du PNDP III, qui au delà des actions de planification et de programmation dans les communes, a tenu à s'interroger sur la perception que les ménages en général et ceux de la commune de Baré en particulier ont sur le niveau et la qualité de satisfaction, non seulement des besoins essentiels de base (l'eau, la santé et l'éducation), mais aussi des services qu'offrent l'institution communale.

Le contrôle citoyen de l'action publique à travers le ScoreCard, vient non seulement relever les zones d'ombre de la mise en œuvre de l'action publique, mais aussi et surtout envisager avec plus d'optimisme, des lendemains meilleurs des secteurs tels : l'eau potable, la santé, l'éducation et l'offre de services publiques de la part de la commune de Baré.

Ainsi, Il ressort de cette enquête que dans ladite commune, en ce qui concerne l'accès à l'eau, à l'éducation et à la santé les ménages estiment que l'offre en termes de qualité, de coût et de disponibilité est peu satisfaisante, tandis que les services de l'institution communale sont peu adaptés à apporter des réponses satisfaisantes en temps, en nombre et en qualité.

Pour changer favorablement cette perception des ménages, la commune de Baré gagnerait donc à intégrer des recommandations formulées dans le rapport d'enquête à travers la mise en œuvre du plan d'action et l'opérationnalisation d'un dispositif de suivi-évaluation du Programme de dissémination des résultats, sous l'impulsion des instances communales et avec le soutien de toutes les parties prenantes agissant à tous les niveaux que ce soit.

CHAPITRE IV :
Plan d'action pour la mise en place d'un
Contrôle Citoyen de l'Action Publique
dans la commune de BARE

Tableau 25 : Synthèse des problèmes

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local ⁸	Central
Eau potable	Eloignement des points d'eau potable	Construction de nouveaux points d'eau à proximité des habitations/réhabilitation des points d'eau non fonctionnels.	X	X
	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau potable			
	Faible capacité d'entretenir les ouvrages d'eau de consommation	Amélioration de la gestion des points d'eau	X	
	Mauvaise gestion des points d'eau existant		X	
Education	Coût élevé de la scolarité (notamment dans le secondaire)	Réduction des coûts de scolarité		X
	Eloignement des établissements scolaire surtout de l'enseignement secondaire des ménages	Création, construction et équipement de nouveaux établissements scolaires de proximité	X	X
Santé	Insuffisance des médicaments	Approvisionnement des pharmacies en médicaments	X	X
	La mauvaise qualité des services offerts	Améliorer la qualité de la prise en charge des patients	X	X
	Manquements liés au personnel	Affectation du personnel	X	X
	Insuffisance des formations sanitaires	Création, construction et équipement de nouvelles formations sanitaires	X	X
	Plateaux-techniques faiblement fournis	Amélioration des plateaux-techniques en qualité et quantité	X	X
Service communal	Faible visibilité de l'action communale ;	Améliorer la communication sur les actions de la commune	X	X

⁸ Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local ⁸	Central
	Faible niveau d'implication des populations dans la gestion communale;	Améliorer le niveau d'implication des populations dans la prise des décisions liées à la gestion communale	X	
	Les manquements liés au personnel communal.	Améliorer la gestion des ressources humaines de la commune	X	

Tableau 26 : Plan d'action

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Eau potable	Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en eau potable dans la commune de Baré	Améliorer la qualité de l'eau et la pérennisation des ouvrages	Organisation de 03 ateliers de formation des ménages à la potabilisation de l'eau (1/an pendant 3 ans)	Le nombre d'ateliers tenus	0	03	Annuelle	-Rapport des ateliers -liste de présence	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000
			Organisation de 03 ateliers de formation des comités de gestion de la Commune sur leur bonne organisation et fonctionnement ainsi que sur l'entretien des points d'eau (1/an pendant 3 ans)	Le nombre d'ateliers tenus	0	03	Annuelle	-Rapport des ateliers -liste de présence	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000
			Identifier et élaborer un répertoire des partenaires susceptibles d'accompagner la commune à apporter des réponses aux besoins en eau potable des ménages	L'annuaire est élaboré et utilisé par la Commune	0	1	Annuelle	Existence d'un annuaire de partenaires du secteur de l'eau	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	100 000
		Accroître le nombre d'infrastructure en eau potable dans la commune de Baré	Réhabilitation de 10 points d'eau existant non fonctionnels	-Nombre de points d'eau non fonctionnels identifiés et réhabilités	0	10	Annuelle	-PV de réception des points d'eau réhabilités	Commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	30 000 000
			Extension sur 15 km du réseau de captage et de distribution d'eau existant	Nombre de ménages connectés	0	100	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	50 000 000
			Construction de 10 nouveaux forages à motricité humaine	Nombre de forages construits	0	10	Annuelle	PV de réception des ouvrages	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	85 000 000

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Education	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages des services de l'éducation dans la commune de Baré ;	Vulgariser les dispositions réglementaires en matière de coût des frais de scolarité	Sensibilisation/Information des ménages sur la gratuité des frais d'inscription dans les écoles primaires et du rôle de l'APEE (01 campagne à chaque rentrée scolaire pendant 03 ans)	-Nombre de campagnes de sensibilisation organisées; -Nombre de ménages sensibilisés	0	3	Annuelle	-Fiches de présence -Rapport d'activités	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	3 000 000
		Renforcer les capacités managériales et financière des APEE	Organisation de 3 ateliers de formation annuelle des APEE sur leurs missions et sur la comptabilité simplifiée (1/an pendant 3ans)	Nombre d'ateliers organisés	0	3	Annuelle	-Fiches de présence -Rapport d'activités	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000
		Accroître la quantité et la qualité des infrastructures et équipements des établissements scolaires	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe ; dans 10 établissements scolaires (enseignement secondaire/éducation de base)	Nombre de salles de classe construites	0	20	Annuelle	-PV de réception des salles de classe	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	60 000 000
			Création, construction et équipement d'un Lycée Bilingue et Moderne avec 03 blocs de 03 salles plus un bloc administratif	Lycée Bilingue créé et construit	0	1	Annuelle	-Documents de création ; -PV de réception des travaux de construction	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	160 000 000
			Equiper en 2000 tables bancs et de 20 bacs à ordures dans les établissements secondaire et de l'éducation de base	Nombre de nouveaux tables bancs et bacs à ordures acquis	0	2020	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	30 000 000
		Améliorer la qualité de l'encadrement des élèves et des enseignants dans les établissements scolaires	Construction et équipement de 05 blocs de 02 logements d'astreinte pour le personnel enseignant	Nombre de logements d'astreinte construits	0	10	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	175 000 000
			Construction et équipement d'une bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale construite	0	1	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	30 000 000
		Accroître le nombre et la qualité du personnel enseignant	Plaidoyer auprès des sectoriels pour l'affectation de 25 enseignants (07 au secondaire et 18 à l'éducation de base)	- Nombre de correspondances adressées aux sectoriels - Nombre d'enseignants affectés	0	25	Annuelle	Lettres d'affectations	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	PM
	Améliorer l'offre en	Accroître le nombre du personnel qualifié	Plaidoyer auprès du sectoriel de la santé pour l'affectation d'un personnel qualifié dans	Nombre de personnels affectés	0	28	Annuelle	Lettres d'affectations	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	PM

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Santé	services de santé publique dans la commune de Baré	et améliorer leur condition de travail	les formations sanitaires de Baré (08 IBE, 05 IDE et 15 AS)								
			Construction et équipement de 04 blocs de 02 logements d'astreinte pour le personnel soignant	Nombre de logements construits	0	8	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	140 000 000
		Construire et équiper de nouvelles infrastructures sanitaires	Construction et équipement de 02 Centre Santé Intégré (CSI)	Nombre des CSI construits	0	2	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	75 000 000
			Equipement en médicaments de 07 propharmacies/pharmacies dans des formations sanitaires	Nombre de propharmacie /pharmacies ayant bénéficié de dotation en médicaments	0	7	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	14 000 000
		Faciliter la diminution des coûts de soins de santé	-Affichage des coûts officiels des consultations et autres soins dans les formations sanitaires -Affichage des messages de lutte contre la corruption	Nombre d'affichage réalisée dans des formations sanitaires	0	30	Annuelle	Archives de la commune et des sectoriels	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2000 000
Services de la commune	Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en services communaux auprès des ménages	Améliorer la communication sur les actions de l'institution communale	Elaboration et vulgarisation du plan de communication de la commune (chaque année)	Existence d'un plan de communication	0	1	Annuelle	Plan de communication Rapport d'activités	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	300 000
			Vulgarisation/diffusion (lors de 2 sessions) de la documentation rappelant le rôle du Conseiller Municipal (aspect rédevabilité à l'égard des populations)	Séance de distribution organisées	0	2	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000
			Equipement en 39 babillards (1 dans chaque village de la commune)	Nombre de babillards mis en place	0	39	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	1 000 000
			Dotation d'un numéro vert à la commune	-N° vert existant -Nombre de doléances résolues	0	100	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	1 000 000
			Elaboration et affichage des affiches détaillant les procédures et coûts des services de la commune	Nombre d'affiches collées	0	20	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	1 000 000
		Améliorer le niveau de participation des	Organisation des campagnes de sensibilisation annuelles	Nombre de campagnes organisées	0	3	Annuelle	Fiches d'enregistrement	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	7 000 000

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
		ménages aux actions de la commune	(1/an pendant 3 ans) des ménages sur l'importance de la participation aux activités de la commune								
			Faire adopter une décision du conseil municipal contraignant les conseillers municipaux à diffuser les résultats des conseils	Existence d'une délibération	0	1	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	PM
			Elaboration et vulgarisation de l'annuaire des association/organisation/groupes formels et informel existant dans la commune dans le but de les associer aux activités communales	Annuaire créé et mis à la disposition des partenaires	0	1	Annuaire	Annuaire communal des organisations paysannes	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	100 000
			Implication des populations dans la mise en oeuvre des activités HIMO/projets d'infrastructures	Nombre de projets HIMO réalisés	0	5	Annuelle	Fiches de présence	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	10 000 000
		Améliorer la qualité des services du personnel communal	Organisation trimestriel des foras d'échange sur l'importance d'une bonne conduite du personnel communal (pendant 1 an)	-Nombre de foras tenus -nombre de personnels participants	0	4	Annuelle	Fiches de présence	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	400 000
			Organisation annuelle des cérémonies de remise de prix aux personnels exemplaires	Nombre de personnels primés	0	1	Annuelle	Archive de la commune	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	3 000 000
			Elaboration et vulgarisation d'un code d'éthique et de bonne gouvernance du personnel communal	Existence du code d'éthique et de bonne gouvernance	0	1	Annuelle	Archives de la commune	commune	Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000

Tableau 27: Programme de dissémination des résultats et de présentation du plan d'action

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	RESPONSABLE	PARTENAIRES	DATE DEBUT	DATE FIN
Réunion d'information préparatoire à l'atelier communal de restitution	Rapport élaboré et disponible	OSC	Maire	12 Sept 2018	12 Sept 2018
Atelier communal de restitution	Leçons apprises Changements attendus	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP	26 Sept 2018	26 Sept 2018
	Formalisation de l'engagement aux changements	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP		
	Négociation de la prochaine évaluation	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP		
Diffusion des résultats	Diffusion des résultats	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP	26 Sept 2018	26 Sept 2018

Sources : CCAP BARE 2017

ANNEXES

Citizen Report Card

Evaluation des services publics dans la commune de XXXXXX

Section I. SIGNALÉTIQUE		
A01	Région _____	_ _
A02	Département _____	_ _
A03	Arrondissement/Commune _____	_ _ _
A04	Numéro du Lot _____	_ _
A05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	_ _
A06	Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Sémi-urbaine 3=Rurale	_
A07	Nom de la localité _____	
A08	Numéro de structure _____	_ _ _
A08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	_ _
A09	Nom du chef de ménage _____	
A10	Age du chef de ménage (en année révolue) _____	_ _
A11	Sexe du chef de ménage : 1=Masculin 2=Féminin	_
A12	Nom de l'enquêté _____	
A13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	_
A14	Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin	_
A15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	_ _
A16	Téléphone de l'enquêté _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
A17	Date de début d'enquête _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _
A18	Date de fin d'enquête _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _
A19	Nom de l'enquêteur _____	
A20	Nom du superviseur communal _____	
A21	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant comp 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de loge 3=Refus 96=Autres (à préciser) (Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	_
A22	Appréciation de la qualité de l'enquête 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=	_

CODES

1 = Chef de Ménage
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage

3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)

5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
7 = Domestique
8 = NSP

A11**Section II. EAU POTABLE**

H01		1=oui 2=non	
------------	--	-------------	--

	Quels systèmes publics d'approvisionnement en eau existe-t-il dans votre village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?	A. Puits avec pompe B. Puits à ciel ouvert C. Puits protégé D. Forages avec pompe à motricité humaine E. Source/ rivière F. Adduction en eau potable	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 —————> H14		☐
H02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits à ciel ouvert 5=Source/ rivière 3=Puits protégé 6=Adduction en eau potable		☐
H03	Quelle est la qualité de cette eau ? 1=Bonne 2=Mauvaise 3=Indifférent		☐
H04	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		☐
H05	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		☐
H06	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		☐
H07	Payez-vous pour avoir cette eau ? 1=Oui 2=Non Si non —————> H08		☐
H07a	Si oui, combien dépensez-vous en moyenne par mois? (inscrire un montant en FCFA)		
H07b	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant		☐
H08	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		☐
H09	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour aller, puiser l'eau et revenir ? 1=Sur place 2=Moins de 15 minutes 3=Entre 15 et 30 minutes 4=Plus de 30 minutes		☐
H10	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non —————> H11.		☐
H10a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore		☐
H10b	Par qui a-t-il été remis en service ? Autre ?	1=Oui 2=Non A=Maire (commune) B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE G=Autres partenaires : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H11	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui —————> H13		☐
H12	Si non, quelle est la fréquence quotidienne d'approvisionnement en eau potable de votre ménage ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		☐
H13	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		☐
H14	Avez-vous exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis? 1=Oui 2=Non Si non —————> H18		☐
H15	A qui vous êtes-vous adressés ? (plusieurs réponses possibles) Autre ?	1=oui 2=non A. Maire (commune) B. Etat C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

		X. Autres partenaires : _____	☐
H16	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2=Non Si non → H18		☐
H17	Si vous avez- eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=moins d'un mois 3=Plus de trois mois 2=Entre un mois et trois mois		☐
H18	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → H20.		☐
H19	Donnez les raisons de votre insatisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?	1=ooui 2=non A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H20	Quelles sont vos attentes en matière d'approvisionnement en eau potable ? (plusieurs réponses possibles). Autre attente ?	1=ooui 2=non A. Points d'eau supplémentaires B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants C. Remise en service des points d'eau en panne D. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants E. Réduction du prix; X. Autres à préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Section III. SANTE

S01	Quelle est la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? 1= Centre de santé intégré public 2= Hôpital/CMA 3= Centre de santé privé	☐
S02	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village ? 1=Moins 15 minutes 2=Entre 15 et 30 minutes 3=Plus de 30 minutes	☐
S03	Où vont de préférence les membres du ménage lorsqu'ils ont des problèmes de santé ? (Une seule réponse) 1=Centre de santé intégré public 5=Au marché/kiosque de médicaments 2=Hôpital /CMA 6=Chez un personnel de santé 3=Centre de santé privé 7=Me soigne moi-même. 4=Tradi-praticien Si S02=4, 5, 6 et 7 → S05	☐
S04	Un membre de votre ménage a-t-il utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S17	☐
S05	Qui est responsable de cette formation sanitaire? 1=Médecin 3= Aide Soignant 8=Ne sait pas 2=Infirmier 4=Autre (à préciser) _____	☐
La dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire,		
S06	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	☐
S07	Le petit matériel (ciseaux, seringues, etc.) était-il toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	☐
S08	Votre formation sanitaire (CMA ou Hôpital) disposait-t-elle des salles d'hospitalisation ? 1=Oui 2=Non Si non → S10.	☐
S09	Quel nombre de lits avez-vous trouvé dans les salles d'hospitalisation? 1=Moins de 5 lits 2=Entre 5 et 10 lits 3=Plus de 10 lits 4=Ne sait pas.	☐
S10	Combien avez-vous payé pour une consultation ? (Frais de session) 1=Gratuit 3=Entre 500 et 1000 FCFA 2=Moins de 500 FCFA 4=Plus de 1000 FCFA Si S09=1 → S14	☐
S11	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	☐
S12	En plus des frais de session, la personne ayant été à la formation sanitaire a-t-elle donné quelque chose au personnel pour qu'il s'occupe mieux d'elle ? 1=Oui 2=Non Si non → S14	☐

S13	Si oui, cette personne a-t-elle payé librement ou le personnel le lui a demandé ? 1=Initiative personnelle 2=Demande du personnel		☐
S14	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		☐
S15	Existe t-il une pharmacie/pro-pharmacie dans cette formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non $\longrightarrow$ S17		☐
S16	Les médicaments y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 3=Ne sait pas		☐
S17	La formation sanitaire la plus proche permet elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans le village ? 1=Oui 2=Non		☐
S18	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de santé offerts par la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si S18=1 ou 2 $\longrightarrow$ S20		☐
S19	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de santé de votre village ? (plusieurs réponses possibles) Autre raison ?	1=Oui 2=Non A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Insuffisance des formations sanitaires D. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire E. Mauvaise gestion de la formation sanitaire F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements H. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S20	Avez-vous des attentes en matière de services de santé ? Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Formations sanitaires supplémentaires B. Approvisionnement en médicament C. Affectation d'un personnel D. Formations sanitaires équipées X. Autres à préciser	☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Section IV. EDUCATION

	Cycle d'enseignement $\longrightarrow$	Maternel	Primaire	Secondaire	Centre de formation professionnelle
E01	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non 3=Non concerné	☐	☐	☐	☐
E02	Combien d'enfants de votre ménage fréquentent l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche? (inscrire le nombre devant chaque cycle)				
E03	Combien de km parcourent en moyenne les enfants de votre ménage pour aller à l'école du/de (nom du cycle)? 1=Moins de 1 Km 2=Entre 1 et 5 Km 3=Plus de 5 Km 8=NSP				
E04	Quel est en moyenne le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (en minutes) 998=NSP				
E05	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		☐	1 ^{er} cycle ☐	2 ^{ème} cycle ☐

E06	La SAR/SM dans laquelle fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-elle d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines? 1=Oui 2=Non 3=Ne Sait Pas				☐
E07	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	☐	☐	☐	☐
E08	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	☐	☐	☐	☐
E09	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	☐	☐		
E10	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)? 1=Moins de 30 2=Entre 30 et 60 3=Plus de 60 4=Ne Sait Pas	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
E11	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier 8=NSP	☐	☐	☐	☐
E12	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, scolarité, APEE) des enfants de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen ou « Ne Sait Pas »)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)
E13	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	☐	☐	☐	☐
E14	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non 8=NSP Si NON ou NSP →E16	☐	☐	☐	☐
E15	Ces frais payés en plus dans le (nom du cycle) vous-ont-ils été imposés ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐
E16	Lorsque les salles de classe de l'école du (nom du cycle) dans laquelle les enfants du ménage sont scolarisés, sont endommagées qui s'occupe des réfections ? 1=Oui 2=Non A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐

	E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____ Autre ?	☐	☐	☐	☐
E17	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → E22.	☐	☐	☐	☐
E18	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) de base dans votre village ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? 1=Oui 2=Non A. Eloignement des services d'éducation B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
E19	Avez-vous des attentes en matière de services de l'éducation dans le (nom du cycle)? (Plusieurs réponses possibles) Autre attente ? 1=Oui 2=Non A. Avoir une école plus proche B. Ajouter des salles de classe C. Ajouter des Equipements D. Ajouter les écoles E. Ajouter le personnel F. Distribuer les manuels scolaires G. Améliorer les résultats H. Diminuer les coûts X. Autres (à préciser) _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Section V. SERVICE COMMUNAL

Services communaux ↓	C01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non → service suivant	C02 Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	C03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune? 1=Au plus un jour 2=Entre un jour et une semaine 3=Entre une semaine et un mois 4=Entre un mois et trois mois 5=Plus de trois mois Si C03=1 2, 3, 4 ou 5 → C04	C03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (en jour)	C04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnalement 2=Long 3=Très long Si C04=1 → C06	C05 Si C04=2 ou 3, qu'est-ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=Corruption 4=Autres (à préciser) _____	C06 Avez-vous eu à payer un pourboire pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
-------------------------	---	--	--	--	---	--	--

Etablissement d'actes de naissance	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Certification de copie de documents officiels	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Permis de bâtir	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Acte de décès	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Acte de mariage	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Certificat de domicile	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Validation des plans de localisation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Informations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres (à préciser)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
C07	Un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de l'élaboration du Plan Communal de Développement ? 1=Oui 2=Non						☐
C08	Un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non						☐
C09	Un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non						☐
C10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
C11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la planification des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
C12	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
C13	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction des services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Pas satisfait Si 1 ou 2 → C15						☐
C14	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services communaux (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	1=Oui 2=Non A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non implication des populations dans la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,.....) D. Non visibilité de l'action communale E. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____					☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
C15	Qu'attendez-vous de l'équipe communale? (Plusieurs réponses possibles – par ordre d'importance). Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Plus d'implication des populations dans la prise de décision B. Plus de communication sur les actions de la commune C. Plus de transparence dans la gestion D. Plus de proximité avec les administrés X. Autres (à préciser) : _____					☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Annexe 2: Liste des enquêteurs présélectionnés et sélectionnés

N°	LISTE DES FACILITATEURS ET DES FORMATEURS	LISTE DES CANDIDATS APPELES	LISTE DES CANDIDATS RETENUS	LISTE D'ATTENTE
01	MBEE NLEND Martin	EPEE TOCKO JEAN	EPEE TOCKO JEAN	MBWANGUE NDOUMBE
02	NGOUDAM NJOYA Aboubakar	ESSOUKAN TOCKO	ESSOUKAN TOCKO	MBONGO François
03	MBA JEAN ALEX	KANGUE NJANGA	KANGUE NJANGA	EKWE MAKÀ
04	TOUNA ONGUENE Philippe	JABEA Emmanuel	JABEA Emmanuel	
05		NDAME NDAME Pierre	NDAME NDAME Pierre	
06		EWANGUE MBONGO	EWANGUE MBONGO	
07		NGO YAMSI Elise	NGO YAMSI Elise	
08		SENGUE EKOUE	SENGUE EKOUE	
09		NJOYA Claude	NJOYA Claude	
10		JABEA Patrick	JABEA Patrick	
11		MBWANGUE NDOUMBE		
12		MBONGO François		
13		EKWE MAKÀ		